



Rapport d'Activité 2025

ALTHEA

8 rue du Vieux Temple - Grenoble -
Siren : 779559368 - Code APE 8790 B –

Oasis 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

L'Appart

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble



Sommaire

Avant-Propos

p 4

- Le Mot du Président
- Le Mot du Directeur

Chapitre 1. L'Association ALTHEA

p 9

Chapitre 2. Oasis 38

p 20

Chapitre 3. Transversalité

p 51

Chapitre 4. L'Appart

p 56

Avant-Propos

Le Mot du Président, Alexis Vaussenat

Tout d'abord, je voulais remercier chaleureusement Hubert VERNAY qui passe la main de la présidence d'ALTHEA après plus de 6 années à ce poste. Il a été garant avec le CA du bon fonctionnement de l'Association en lien avec la direction dans le cadre du projet associatif.

Toutefois, Hubert VERNAY reste administrateur au poste de trésorier et son expérience nous sera précieuse dans la continuité de son engagement auprès de l'association.

L'association et le contexte social

L'année 2025 est dans la continuité de l'année 2024 avec un contexte social et économique qui s'aggrave, ce qui a un impact pour les publics que nous accompagnons et pour les structures comme la nôtre qui sommes en première ligne face à la précarité et aux situations de grande vulnérabilité. Nous observons notamment une complexification accrue des situations, nécessitant des réponses toujours plus adaptées, qu'il s'agisse de l'accès aux droits, de la maîtrise de la langue ou encore des conditions matérielles de vie.

Notre association évolue dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens renouvelé en 2023 (CPOM) et qui arrive à son terme en 2027. Ce CPOM a permis de structurer nos actions, de garantir une certaine stabilité et de renforcer la qualité de nos accompagnements. Mais cependant les moyens sont toujours contraints. **Le renouvellement du CPOM en 2027 et la réforme de la tarification** de nos associations nous obligent à la plus grande vigilance dans un contexte financier plus que difficile en terme de gestion de l'accompagnement des publics et des moyens alloués aux institutions.

Dans ce cadre, les choix opérés s'appuient de plus en plus sur des observations de terrain, notamment en matière de gestion du parc immobilier ou d'adaptation des accompagnements.

Le secteur social dans son ensemble subit une pression croissante due à l'inflation aux hausses constante des charges, à la limitation des financements publics, à la complexification des parcours d'accompagnement, et surtout, à une demande sociale qui est en progression constante. Face à cela, les équipes développent des réponses concrètes, comme l'accompagnement aux usages énergétiques ou des espaces collectifs favorisant l'expression et la participation des personnes.

Dans ce contexte, notre association a continué à remplir ses missions avec détermination et engagement.

Nos équipes ont redoublé d'efforts pour garantir la dignité et la sécurité de chacun, en veillant également à renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées à travers des espaces de participation repensés et des actions collectives structurantes.

Le service **OASIS 38** a poursuivi son travail auprès de personnes en situation de grande précarité, leur proposant non seulement un toit, mais un accompagnement global, humain, individualisé.

Pour **L'APPART**, la diversité des missions du service auprès d'un public en grande vulnérabilité est assurée parfois dans des conditions difficiles compte tenu des situations des personnes. Les professionnels sont engagés dans la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité, s'appuyant notamment sur des temps d'information collective sur le droit au séjour et sur un renforcement des compétences en matière de psycho-traumatologie et d'accompagnement des parcours de vie

complexes. De plus, le parcours de sortie de la prostitution reste un chemin complexe, semé d'obstacles administratifs, sociaux, psychologiques.

La gouvernance a été renouvelée en 2025 par l'arrivée de trois nouvelles personnes afin de renforcer et consolider le CA. Mais ne nous y trompons pas, cela reste fragile car l'évolution de la société fait que l'engagement associatif bénévole n'attire plus.

Dans ce contexte, des espaces comme le Conseil de Vie Sociale ont été réinvestis afin de soutenir une dynamique de participation et de démocratie interne, impliquant davantage les personnes accompagnées dans la vie de l'institution.

Il y a une diminution importante de personnes bénévoles dans l'engagement associatif (temporalité et responsabilité), même si la gouvernance délègue ses missions à la direction dans le cadre du projet associatif.

La direction qui dans le contexte social et économique de plus en plus difficile, est dans l'obligation de diversifier ses missions pour consolider et développer l'association afin qu'elle continue à se maintenir dans le champ de l'action sociale pour accompagner un public de plus en plus vulnérable, en s'appuyant notamment sur des partenariats renforcés avec les acteurs du territoire.

Conclusion

Je sais l'engagement des équipes salariées ainsi que la confiance que nous témoignent nos partenaires publics et privés.

Malgré des inquiétudes sur l'avenir : Réforme de la tarification, appels à projets concurrentiels, précarisation du travail social, je veux rappeler notre force collective, nos excellents rapports avec notre tutelle (la DDETS) notre ancrage territorial fort, et la pertinence de notre projet associatif, qui doit continuer à porter haut et fort la voix des plus vulnérables.

Cet ancrage se traduit également par notre implication dans des dynamiques territoriales, notamment dans le champ de la santé, contribuant à structurer des réponses coordonnées face aux situations de précarité.

Ensemble, restons vigilants, combatifs et créatifs. Plus que jamais, notre action est nécessaire.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence, votre soutien et votre engagement et plus particulièrement aux salariés et au directeur qui ont permis à l'association de poursuivre sa mission en 2025, en développant des actions collectives favorisant le lien social, la santé et le bien-être des personnes accompagnées.

J'espère qu'il en sera de même pour les années à venir.

Alexis VAUSSENAT
Président d'ALTHEA

Le Mot du Directeur, Loïc JACQUEMOUD

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte social et politique marqué par une intensification des vulnérabilités sociales et une complexification des parcours de vie dont nous sommes témoins.

Dans cet environnement, notre association veille à tenir ses engagements, en proposant un accompagnement digne, global et adapté, au plus près des besoins des personnes.

Ce rapport d'activité illustre avant tout l'investissement quotidien des équipes socio-éducatives d'Oasis38 et de L'Appart. Par leur engagement, leurs compétences et leur capacité d'adaptation, elles rendent possible un accompagnement de qualité, fondé sur l'écoute, la relation et la reconnaissance des personnes dans leur singularité. Leur action s'inscrit dans une approche globale, articulant accès aux droits, santé, insertion et participation citoyenne.

Cet engagement de terrain ne saurait exister sans le travail essentiel des fonctions support. Souvent moins visibles, elles garantissent pourtant la solidité et la continuité de notre organisation. Par leur rigueur et leur implication, elles assurent les conditions nécessaires au bon fonctionnement des services et à la sécurisation de nos actions.

Je souhaiterai également saluer l'implication des administrateurs, dont la mobilisation et la réactivité permettent de maintenir un positionnement stratégique en cohérence avec nos valeurs, tout en veillant au respect du cadre légal et réglementaire. Leur rôle est déterminant pour inscrire durablement l'association dans un environnement institutionnel en constante évolution.

L'activité d'Oasis38 en 2025 démontre pleinement les tensions à l'œuvre sur le secteur de l'hébergement et de l'insertion. Avec 108 personnes accompagnées, le CHRS a fonctionné à pleine capacité, confirmant à la fois la pertinence de son offre et la pression constante sur les places disponibles.

L'année a été marquée par une dynamique socio-éducative particulièrement riche. Les actions menées traduisent une volonté affirmée de renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, notamment à travers la refonte du Conseil de Vie Sociale, la participation à des démarches nationales telles que l'enquête Sans Domicile, ou encore le développement d'ateliers favorisant l'expression, l'autonomie et l'insertion.

L'action sociale et le développement partenarial ont également constitué des leviers majeurs. Le renforcement du partenariat avec le Pôle Inclusion Financière du CCAS de Grenoble, les actions menées avec les juristes de l'ADATE ou encore les chantiers dans le cadre du dispositif AAVA illustrent une capacité à construire des réponses concrètes, adaptées et évolutives grâce au consortium établi entre le Groupement des Possibles, France Horizon, Point d'Eau, l'ADATE, le CCAS de Grenoble, l'AFPA, l'Amicale du Nid.

Oasis38 a su faire preuve d'agilité, en développant des réponses adaptées, notamment en matière d'apprentissage du français ou d'accompagnement aux démarches administratives. Ces initiatives participent à sécuriser les parcours et à lever des freins majeurs à l'insertion.

Le service L'Appart confirme sa dynamique de travail, avec 118 personnes accompagnées en 2025, bien au-delà de sa capacité initiale. Cette augmentation significative de l'activité traduit une réalité préoccupante : la montée des situations de prostitution et d'exploitation sexuelle, ainsi que la diversification des profils concernés.

Face à ces enjeux, le service a poursuivi son adaptation en structurant des réponses globales et coordonnées.

L'année 2025 a également été marquée par un engagement renforcé sur des problématiques spécifiques, notamment l'accompagnement des mineurs en situation de prostitution et la prise en compte des parcours marqués par les violences et l'exil. Ces évolutions nécessitent une montée en compétence continue des équipes et une coopération étroite avec les partenaires.

Le rôle structurant du réseau partenarial apparaît ici central. Qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de l'accompagnement juridique, de l'insertion ou de la prévention, les coopérations engagées permettent

de construire des réponses cohérentes et complémentaires, à la hauteur des enjeux rencontrés, comme l'illustre par exemple le Réseau Santé Social Précarité de l'Isère.

Un pôle santé et un Pôle Culture et Bien-être en interne, travaillés en transversalité entre Oasis38 et L'Appart, témoignent d'une approche intégrée, prenant en compte l'ensemble des dimensions des parcours.

Ces dynamiques n'auraient pu se déployer sans le soutien déterminant de nos partenaires institutionnels et financiers.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'État, à travers la DDETS, principal financeur de l'association, ainsi que la Délégue Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, pour leur engagement sur les enjeux liés à la Précarité, à la vulnérabilité des publics et à l'exploitation sexuelle.

J'adresse également mes remerciements au Département de l'Isère, dont le soutien permet de consolider nos actions et de renforcer notre présence sur le territoire, ainsi qu'à la Préfecture, notamment dans le cadre du FIPD, pour son appui aux actions de prévention et de réduction des risques.

Enfin, je salue l'implication de la Ville de Grenoble et de l'ensemble de nos partenaires associatifs et institutionnels, dont la coopération active constitue un levier essentiel pour répondre à des problématiques complexes et en constante évolution.

L'exercice 2025 met en lumière un enjeu majeur pour notre association : maintenir un niveau de qualité d'accompagnement dans un contexte de contraintes budgétaires et de besoins croissants. Cette exigence appelle à des choix stratégiques clairs : soutenir les ressources humaines, consolider les organisations internes, renforcer les dynamiques de projet et sécuriser les financements.

Dans ce cadre, notre ambition reste inchangée : garantir un accompagnement respectueux des droits, centré sur les personnes et inscrit dans une logique de parcours durables. Cela suppose de poursuivre le développement de réponses innovantes, de renforcer les coopérations et de maintenir un dialogue étroit avec les pouvoirs publics.

À travers ce rapport d'activité, une conviction s'affirme : face aux fragilités croissantes, seule une approche collective, engagée et structurée permet de construire des réponses à la hauteur des enjeux. L'année 2025 en est une illustration forte.

Elle confirme la capacité de notre association à conjuguer exigence de gestion, qualité d'accompagnement et engagement au service des publics les plus vulnérables.

C'est sur cette base que nous continuerons à agir, avec détermination et responsabilité.

Le Directeur
Loïc JACQUEMOUD



Chapitre 1 : ALTHEA

Sommaire

I.	2025 année de la mer	p.11
	1. Quel contexte ?	
	2. Au sein d'Althéa : une mission réaffirmée et des projets	
II.	Le socle des projets : évaluation externe en ligne de mire	p.13
III.	Partenariats, cette valeur ajoutée :	p.13
	1. La Banque alimentaire de l'Isère	
	2. Dons solidaires	
	3. Médiation culturelle au Musée de Grenoble	
	4. Réseau santé sociale précarité	
	5. Camion mobile santé	
	6. Equipe mobile du CHAI	
	7. Les partenaires dans le détail	
IV.	Le parc logements ... toujours mieux	p.16
	1. Qualité et loyers raisonnables	
	2. Tout remettre à plat	
	3. Visibilité et projection	
	4. Nouvelles captations	

I. 2025, année de la mer

Les océans sont à l'honneur en cette année 2025 et une multitude de projets dédiés à leur protection voit le jour soulignant l'urgence d'actions concertées en lien avec la transition écologique et la protection de la planète. La 3^{ème} conférence de l'Organisation des Nations Unies, ONU, se tient à Nice et en faisant un pas de côté pour observer cette étendue d'eau de notre planète bleue, les participants semblent vouloir se détacher de préoccupations économiques, voire consuméristes qui jalonnent le quotidien de nos sociétés.

1. Quel contexte ?

Il paraît nécessaire de replacer l'activité d'ALTHEA dans un contexte national voire international tant ses missions peuvent être impactées. Ces éléments de contexte mettent en exergue la nécessité du travail engagé et des besoins des publics en vulnérabilité.

Aggravation du sans-abrisme :

Une aggravation durable du sans-abrisme et du mal-logement

L'année 2025 a confirmé une aggravation des situations de précarité et de mal-logement en France. Les acteurs du secteur ont alerté tout au long de l'année sur une saturation chronique des dispositifs d'hébergement, dans un contexte marqué par :

- La crise du logement ;
- L'augmentation des expulsions ;
- La hausse du coût de la vie et des charges énergétiques ;
- L'augmentation des publics vulnérables (jeunes, femmes, familles monoparentales, personnes exilées).

Le sujet climatique :

Les enjeux climatiques deviennent un sujet du secteur de l'Accueil-Hébergement-Insertion (AHI).

L'année 2025 a également marqué une prise de conscience plus forte des conséquences des événements climatiques sur les publics précaires.

Les fortes chaleurs et épisodes caniculaires ont conduit l'État et les acteurs AHI à renforcer les dispositifs de protection des personnes sans domicile ou vivant en habitat précaire.

Les questions suivantes prennent désormais une place importante :

- Précarité énergétique ;
- Adaptation des logements ;
- Santé environnementale ;
- Vulnérabilité des publics face aux événements climatiques.

Instabilité au Gouvernement

Les rebondissements liés à la **constitution d'un gouvernement**¹ et les difficultés à stabiliser un organe exécutif créent beaucoup d'inquiétudes tant sur les marchés qu'au niveau des citoyens français et semblent geler toute avancée sociale. Ce contexte amène une grande complexité quant aux votes des budgets.

Les violences faites aux enfants

Portées au-devant de l'actualité par le biais de l'Affaire Bétharram² d'une part et de l'affaire « des animateurs scolaires » en région parisienne d'autre part, la récente visibilisation des violences faites aux enfants amène à une réflexion de fond dont notre société doit se saisir. Elle est à relier au travail plus spécifique mené par nos services sur **l'exploitation sexuelle des mineurs**.

A l'international :

Quelques enjeux internationaux marquants en 2025 :

À l'échelle internationale, plusieurs tendances ont également fortement impacté le secteur social :

- Augmentation des migrations forcées liées aux conflits et aux crises climatiques ;
- Aggravation de la précarité dans plusieurs pays européens ;
- Montée des discours sécuritaires autour des questions migratoires : élection de D. Trump.

2. A sein d'Althéa : une mission réaffirmée et des projets

2025 à ALTHEA, c'est tout d'abord une volonté de réfléchir, construire, de se projeter.

- En ligne de mire, **l'évaluation externe** planifiée fin 2026, donne à réfléchir sur les grandes lignes.
- **Le projet d'établissement** d'Oasis 38 et le projet de service de l'Appart sont finalisés.
- **Les agréments** *Ingénierie sociale, financière et technique* et *Intermédiation locative et gestion locative sociale*, renouvelés le 2 avril 2026
- ALTHEA poursuit son engagement en lien avec la Politique du Logement d'abord et travaille à faire évoluer **son parc immobilier** en croisant les critères qualitatifs et quantitatifs.
- **La santé, la culture et la parentalité** sont des axes de travail et d'échange qui mobilisent les 2 services en transversalité.
- **Le service technique** accueille des intervenants AAVA et assure ainsi une formation permettant non seulement une montée en compétences mais également une réassurance très bénéfique des personnes concernées et intervenant sur différents chantiers.
- Les équipes se restructurent et au niveau ressources humaines, le responsable économique, Laurent, maîtrise désormais le fonctionnement de l'association et s'inscrit dans un travail d'équipe apprécié de chacun. Une période de test est menée au sein

¹ Septembre 2025 François Bayrou démissionne. Sébastien Lecornu est nommé 1^{er} ministre

² Six décennies de violences physiques, psychiques et sexuelles au sein de l'institution catholique Bétharram. Plus de 200 plaintes récentes déposées depuis février 2024.

d'Oasis38 avec la mise en place d'une co-coordination mobilisant 2 travailleuses sociales sur 0.25 ETP chacune. Cette démarche sera ré évaluée en 2026.

- Ces mouvements de personnel ont rebattu les cartes en ouvrant sur de nouvelles pratiques, un partage d'expérience et créant ainsi une **dynamique intéressante** au sein de l'association toute entière.

3. Evaluation externe en ligne de mire : le socle des projets

Sur la dynamique de l'actualisation du projet associatif, l'investissement des groupes de travail pluri-professionnels a favorisé l'accélération de la finalisation du projet de service de L'Appart et du projet d'établissement d'Oasis 38 : en ligne de mire, l'évaluation externe programmée fin 2026.

Ces outils de la loi 2002.2 font socles dans la démarche d'accompagnement et leur élaboration concertée en équipe souligne l'engagement de chacun à réinterroger les pratiques et à projeter une feuille de route sur une période de 5 ans, tout en conservant la latitude d'en réajuster certaines orientations.



III. Les partenariats : cette valeur ajoutée

De très nombreux partenariats permettent de développer des relais et lieux ressources pour les accompagnements :

 Logement / Hébergement	 Droit des étrangers	 Santé
 Emploi et Formation	 Justice	 Accès aux droits sociaux
 Institutionnels et Administration	 Enfance / Adolescence	 Secteur caritatif

Ainsi, concernant les besoins primaires liés à l'alimentation, l'hygiène, les vêtements, Althéa poursuit ses collaborations ;

- **La Banque alimentaire de l'Isère** reste un partenaire important et c'est particulièrement les personnes accompagnées par L'Appart qui en bénéficient, soulignant ici, la précarité de ce public accompagné par ce service de jour.

Très encadré et règlementé, ce partenariat donne lieu à différentes visites sur site et déclenche une logistique précise (rythmicité des collectes, suivi des indicateurs d'état, statistiques semestrielles).

Régulièrement des ateliers cuisine nous sont proposés et les thématiques relayées aux personnes accompagnées : nutrition, fabrication de confiture.

Des formations, destinées aux professionnels complètent la démarche de sensibilisation.

Pour aller plus loin :

<https://ba38.banquealimentaire.org/sites/default/files/2026-03/Rapport%20BAI%202025%20.pdf>



- En proposant un large choix de produits d'hygiène, **Dons Solidaires** s'inscrit comme un partenaire incontournable pour Althéa qui bénéficie, entre autres, du nécessaire pour un public féminin destiné plus spécifiquement au service l'Appart.

Pour aller plus loin :

<https://www.donsolidaires.fr/qui-sommes-nous/>

- **Lieux ressource** : Enfin, dans une démarche d'accès aux lieux dédiés sur l'aide alimentaire, le travailleur social oriente la personne accompagnée vers d'autres structures et partenaires spécialisés venant compléter l'offre alimentaire (site Solidarités-grenoble.fr, flyer listant les points ressources / repas chauds/ petits déjeuners/ distribution de denrées complémentaires ...) mais également susceptible de proposer des produits d'hygiène, des vêtements.

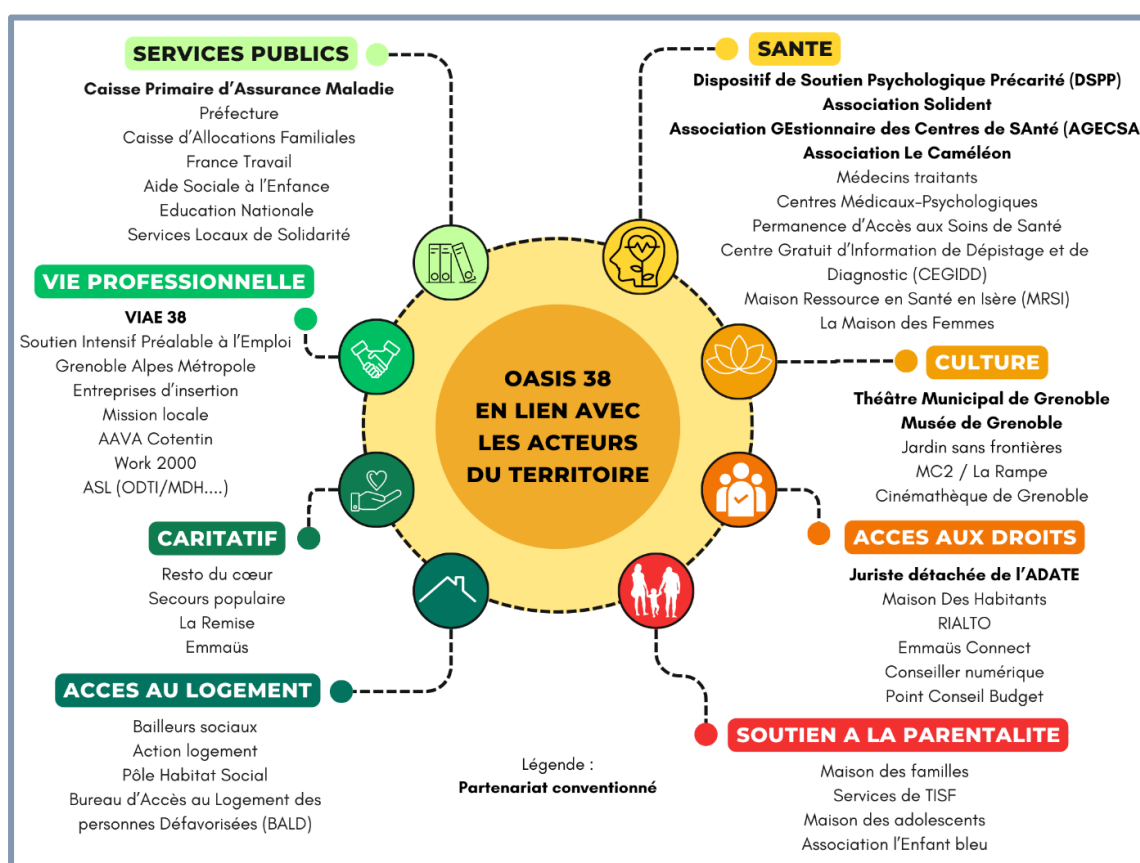
▪ Médiation culturelle : la culture à notre portée

Créé en 1798, le musée de Grenoble est considéré comme l'un des plus prestigieux musées français et européens. Ses collections d'art ancien, moderne et contemporain constituent un patrimoine exceptionnel.

En signant une convention avec le musée, ALTHEA ouvre la possibilité aux personnes accompagnées par les 2 services, de bénéficier de visites privées animées par une médiatrice culturelle à même de favoriser l'accès à la culture, la compréhension des œuvres et d'initier de brefs échanges ou questionnements.



▪ Les partenaires, dans le détail :



VII. Refonte du parc de logements : amélioration de la qualité

Nous avons fait le choix, il y a plusieurs années, de renoncer à la colocation et de privilégier les logements dans le diffus, hors QPV et situés sur Grenoble et agglomération.

L'exercice n'est pas simple tant le marché locatif est rendu ; le manque de logement sociaux est caractérisé et nous sommes amenés à élargir nos recherches au-delà du parc public pour compléter notre offre de logements, tant sur le CHRS que concernant l'IML.

7.1 Qualité et loyers très raisonnables

- Force est de constater que le parc de logements est globalement qualitatif et présente des niveaux de loyers raisonnables « social ou intermédiaire ». Parallèlement l'évolution de la législation et les nouveaux diagnostics obligatoires (DPE) viennent complexifier notre démarche de captation tout en nous incitant à nous inscrire encore plus avant dans la maîtrise des énergies.



7.2 Tout remettre à plat

- Un travail de fond a été mené en équipe afin de définir différents critères quantitatifs et qualitatifs permettant d'établir un classement des appartements et d'envisager des actions correctives : dédites et captation.
Ainsi, les critères quantitatifs intègrent le loyer, les charges, les dépenses d'énergie tandis que les critères qualitatifs s'articulent autour de la situation du logement, de l'agencement des pièces, du quartier ...

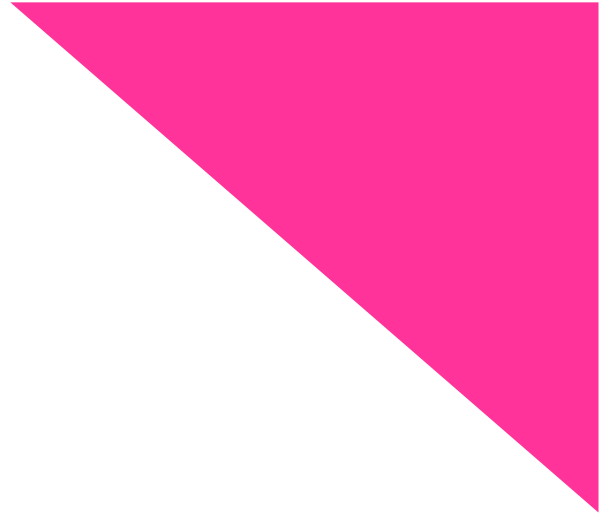
7.3 Visibilité et projection

- Nous nous sommes, dans un premier temps, séparés des 6 logements situés rue Etienne Forest à Grenoble. Très bien situés, proche de la gare et des commerces, ces logements faisaient partie des plus couteux, tant en terme de loyers que de charges.
Malgré d'importants travaux, impulsés par notre responsable technique (ventilation, gaine technique, remise aux normes des salles de bains, etc..) la décision a été prise de restituer ces logements.
- Nous travaillons par étapes et d'autres logements sont à l'étape

7.4 Nouvelles captations

- Il s'agit désormais de prévoir des captations proportionnées et en cohérence avec la composition des familles nouvellement accueillies ; on sait que les grandes superficies sont plus facilement disponibles et proportionnellement moins chères que les petites surfaces.

Un effort à poursuivre ...



Chapitre 1 : Oasis 38

I Participation des hébergés : nouvel élan	p.21
1. Enquête nationale <i>sans Domicile</i>	
2. L'important c'est de participer : le CVS	
3. Economie et écologie avec le PIF	
4. Oser parler : conversation en français	
5. AVAA : rénovation de 3 logements	
II Une année rythmée pour Oasis 38	p.30
1. Frise chronologique	
III Statistiques commentées	p.32
1. Le CHRS Insertion	
2. L'inter Médiation Locative	

Section 1 La participation des hébergées : nouvel élan et belle spontanéité

Impliquer les personnes, leur reconnaître le pouvoir d'agir, les guider vers une plus grande autonomie, c'est le fil rouge qui sous-tend l'accompagnement et participe à une démarche plus citoyenne dans laquelle la personne est le sujet, sujet auquel s'appliquent des verbes d'action, comme choisir, concrétiser, se tromper, avancer et oser.

Ainsi, nous retiendrons l'investissement des personnes accompagnées sur une enquête INSEE, leur mobilisation « record » lors du CVS, la mise en œuvre effective du PIF ou encore leur participation au groupe « conversation en français » et enfin le développement de l'AAVA estival.

Afin de renforcer la démarche, les professionnels ont fait le choix de se former pour accompagner vers d'autant plus de prise en compte et de développement du pouvoir d'agir des personnes adultes comme enfants.

1. Enquête nationale Sans Domicile : l'avis des premiers concernés

Comment changer de place, le temps d'un sondage et se sentir citoyen même sans droit de vote ? C'est tout l'enjeu de participer à une enquête nationale sur une thématique forte.

En 2025, le CHRS Oasis 38 a participé à l'enquête nationale *Sans Domicile*, menée par l'Insee et la Drees. Cette enquête, réalisée du **31 mars au 5 juillet 2025**, vise à mieux connaître les conditions de vie, les profils et les parcours des personnes sans domicile, afin d'éclairer les politiques publiques.

Intéressées par cette démarche et motivées à l'idée d'être ainsi écoutées, reconnues et « utiles » dans un procédé d'analyse nationale, plusieurs personnes hébergées chez Oasis38 ont souhaité participer et se sont portées volontaires.

Deux enquêteurs Insee ont rencontré 5 personnes accompagnées par le service et tirées au sort, pour leur proposer des questionnaires :

- 2 questionnaires courts (20 min)
- 3 questionnaires longs (1 h à 2 h)

Si la participation du CHRS Oasis 38 permet de rendre visibles les situations des personnes accompagnées, dans un cadre confidentiel et contribue à la fiabilité et à la représentativité des résultats nationaux, elle favorise aussi l'inclusion de chaque personne qui devient ainsi citoyenne et inscrite pleinement dans une démarche sociétale.



2. L'important c'est de participer : le Conseil de Vie Sociale

Eternel challenge au fil du temps que de réinventer le CVS d'un CHRS dans le diffus ! Régulièrement, cette pratique est remise au travail, pour innover et faire participer le plus grand nombre, en évitant l'écueil du rendez-vous oublié ou de l'horaire mal adapté.

La dernière version du Conseil de Vie Sociale (CVS) au CHRS Oasis 38 a été préparée à travers un travail collectif mené lors des réunions nommées « Parcours d'Accompagnement Hébergement » — temps de réflexion sur nos pratiques — de janvier à juin 2025. Ce travail a mobilisé l'ensemble des équipes du service et s'est poursuivi en octobre puis en décembre 2025.

L'enjeu principal du CVS est de favoriser la participation des personnes accompagnées et de garantir un espace libre de parole sur le fonctionnement de l'institution.

2.1 De quoi parle-t-on ?

Dans un premier temps, nous avons recherché une définition commune du CVS :

« C'est un espace-temps institutionnel obligatoire qui rassemble toutes les personnes accompagnées, l'ensemble des professionnels, ainsi que, si nécessaire, des représentants de l'institution (dont éventuellement des membres du Conseil d'Administration).

C'est un lieu d'échange fondé sur l'écoute mutuelle, où chacun peut s'impliquer à la mesure qu'il souhaite.

Il permet une co-construction : la prise en compte des avis, des débats autour des thématiques proposées, dans l'objectif de faire évoluer le fonctionnement du CHRS.

Le niveau maximal de participation attendu correspond à la concertation (partage de visions et d'expertises, échanges d'arguments pour faire évoluer le projet). »

2.2 Les objectifs du CVS

- Favoriser la prise de position politique des personnes accompagnées afin de contribuer à l'évolution de l'institution.
- Créer un espace d'expression pour les personnes accompagnées et garantir que leur parole soit prise en compte.
- Encourager la rencontre, la participation et l'implication.
- Améliorer la compréhension du fonctionnement du CHRS.
- Permettre un échange autour du règlement intérieur du CHRS.

2.3 Les thématiques proposées

- L'Habitat : la qualité des hébergements et des équipements.
- L'Habiter : la vie intime, la vie de famille, la conjugalité, la place des enfants et des animaux ; une réflexion sur ce que signifie habiter dans un hébergement et son impact sur la vie quotidienne.
- L'Accompagnement au CHRS : le fonctionnement des temps collectifs et la mise en œuvre des accompagnements individuels.
- Le Cadre des missions du CHRS : le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour, le renouvellement des contrats, la durée du séjour, la gestion de l'argent et des participations financières.
- L'Organisation du CHRS : les modalités d'accueil, d'astreintes, la gestion des urgences.

2.4 Déroulement du CVS : 2 plages horaires pour une meilleure participation

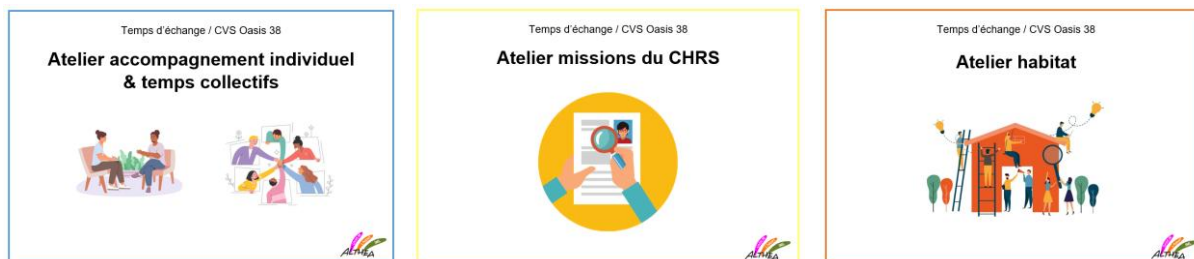
Le temps de travail réalisé en amont nous a permis de prévoir une période de sensibilisation, en amont, afin d'insister sur l'importance de la participation des personnes. Nous avons utilisé un support papier pour les invitations :



La proposition de deux créneaux horaires a permis de palier le problème de moindre participation lié à des horaires peu compatibles avec nos publics. Certaines personnes travaillent, d'autres doivent s'occuper de leurs enfants et certaines sont tout à fait libres en journée.

Le CVS s'est tenu en juillet 2025 et s'est déroulé en deux temps complémentaires : un vendredi matin et un mardi soir. Un format en petits groupes sur 3 thématiques retenues a permis de faciliter la prise de parole et d'encourager l'expression de chaque participant.

Les échanges ont donné lieu à des discussions constructives, à des propositions et à la formulation de demandes.



À l'issue de ce CVS qui a rassemblé 36 participants, un sondage a été diffusé en salle d'accueil afin de reprendre les thématiques abordées et de permettre aux personnes accompagnées de sélectionner les sujets qu'elles souhaitent approfondir lors du CVS de janvier 2026.

2.5 Perspectives

Nous avons la volonté d'inscrire durablement ce format de CVS dans la vie institutionnelle du CHRS, avec un rythme de deux sessions par an, tout en restant conscients qu'il faudra toujours le faire évoluer pour maintenir une participation satisfaisante.



3. Economie et écologie avec le Pôle Inclusion Financière du CCAS de Grenoble

L'intensification du partenariat avec le Pôle Inclusion Financière (PIF) permet une compréhension plus affinée et individualisée des besoins des familles.

Les visites techniques du CCAS :

Depuis 2023, nous collaborons avec le PIF (Pôle d'Inclusion Financière) du CCAS de Grenoble. Dans un premier temps, avec leur aide, nous avons mis en place un atelier sur les économies d'énergies destiné aux personnes accompagnées.

Petit à petit le partenariat s'est fortifié et le PIF nous a proposé de visiter les hébergements, en présence des personnes accompagnées, afin de faire le point sur les consommations d'énergies.

Nous avons d'abord pris le parti de cibler les ménages avec de grosses consommations d'énergies afin qu'ils puissent apprendre et poser des questions quant à la gestion d'un logement sur ce sujet. Puis, nous avons ouvert ces visites à d'autres ménages.

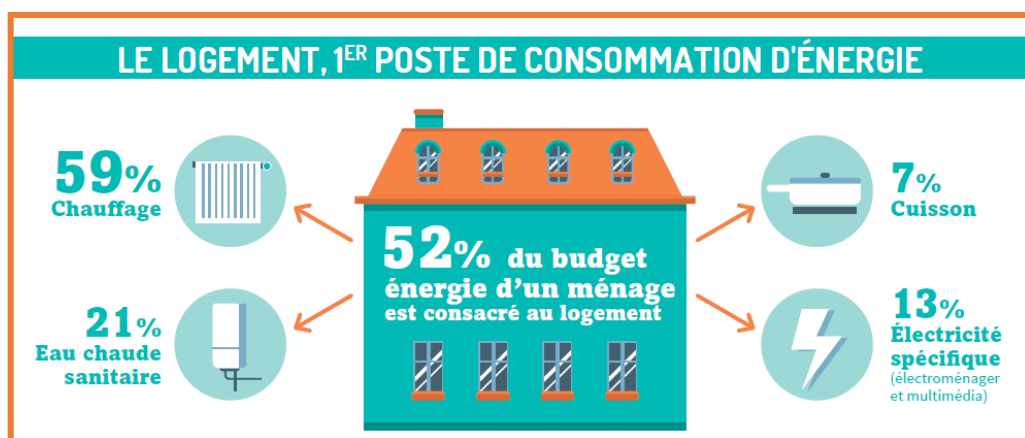
Cela a permis aux personnes de se voir expliquer les factures par une tierce personne et de mieux comprendre les postes de consommation. De plus, la professionnelle du PIF fait un tour complet de chaque logement afin d'évaluer la qualité thermique de ce dernier. Cela permet de déculpabiliser les personnes dans certains cas et de mettre en évidence des problèmes liés au logement et non à la personne.

Les professionnelles du PIF amènent une approche économique et écologique avec des petits conseils et du matériel pour réduire les consommations et les coûts.

En 2025, nous avons constaté une baisse significative des factures d'énergies de la part des personnes accompagnées qui ont eu la visite du PIF. De plus, cela nous a permis de faire un arbitrage lorsque nous avons décidé de nous séparer de certains logements dans le parc hébergement du CHRS.

Ce partenariat et ces visites techniques sont de vraies plus-values pour les accompagnements au relogement des personnes. Les ménages pourront faire appel au PIF ou à un organisme similaire lorsqu'ils intégreront leur logement (le PIF si le logement est sur Grenoble, un service équivalent s'il se trouve dans l'agglomération).

Le travail partenarial s'est poursuivi autour d'une journée de formation en novembre 2025 à laquelle l'éducateur technique spécialisé et une travailleuse sociale ont participé.



4. Mieux se comprendre et oser parler : conversation en français à Oasis 38

Mirdita ! Mbote ! Zdravey ! Good Morning ! Bonjour !

Nous avons pensé à créer un atelier de français en 2024 après avoir constaté que les dispositifs de droit commun d'apprentissage de français étaient saturés ou avaient des listes d'attentes importantes. Cela pouvait ainsi freiner les démarches d'insertion. Nous avons donc élaboré un atelier qui vise à pallier l'attente et à permettre aux personnes d'avoir un espace où elles peuvent prendre confiance en leur capacité à parler français dans un groupe.

L'atelier de conversation en français a commencé en février 2025 sous forme de cycles de 6 séances avec une pause d'une semaine entre chaque cycle. À l'origine, il avait un format plus « académique », proche des cours de FLE (Français Langue Étrangère). À mesure du temps, nous nous sommes adaptées à la réalité du groupe et l'atelier a évolué vers un atelier de conversation. Nous utilisons des outils ludiques et débattons autour de thèmes du quotidien et de la vie en général. Bien que nous animions cet atelier en tant que professionnelles travailleuses sociales, nous faisons en sorte qu'il y ait le plus d'horizontalité possible en participant au même titre que tout un chacun.

En janvier 2026, nous avons recueilli la parole des personnes en leur expliquant notre volonté de rédiger un écrit pour le rapport d'activité. Ces paroles nous semblent le meilleur reflet de cet espace et sont donc le noyau de cet écrit.

Qu'est-ce qu'on fait pendant les ateliers de conversation en français ?

« Je prends des cours de français pour la conversation, écrire, lire, pour reconnaître »

« On parle de :

- *Ce qu'on fait en France*
- *Nous, nos problèmes. »*

« On fait des jeux pour apprendre :

- *Des jeux de cartes*
- *Des dessins*
- *Lire les cartes*
- *Des jeux de rôles. »*



Chaque atelier est préparé en amont autour d'une thématique et en gardant en tête des objectifs d'apprentissages liés au vocabulaire, à des tournures de phrases, etc.

« Le contact avec les personnes pour apprendre le français ». Cette personne exprime le fait qu'elle est très seule dans son quotidien et que cet espace est le seul endroit où elle peut parler français avec d'autres personnes que les travailleurs sociaux.

Au cours de l'année, des personnes ont pu avoir des cours dans des dispositifs et ont souhaité continuer à venir dans l'atelier d'ALTHEA (atelier ouvert aux personnes accueillies par les deux services).

« Quand je comprends pas, Valérie et Naomi peuvent expliquer et répondre aux questions que je ne peux pas poser à l'ODTI ». Dans cette parole, la personne explique qu'il est plus simple pour elle de prendre la parole dans cet espace plus intimiste qui comprend entre 3 et 6 personnes chaque semaine. Il y a souvent plus de personnes et moins de spontanéité dans les cours de français classiques, ce qui peut freiner leur envie de s'exprimer, de poser des questions...

Comment je me sens à l'atelier de conversation en français ?

« Je suis très contente. »

« On rigole. »

« C'est bien pour quelqu'un qui veut apprendre à mieux parler. »

« J'essaye de parler français. »

« Ici, j'ai le courage de parler. Dehors, c'est plus compliqué. »

« J'ai des problèmes avec la grammaire. J'aimerais apprendre plus de règles de grammaire. »

« Je vois les autres personnes progresser. »

Nous avons pris le parti d'accueillir des personnes avec des niveaux de français très hétérogènes. À mesure du temps, nous repérons que les personnes se soutiennent, s'encouragent et se valorisent entre elles.

Pour la suite, les personnes souhaitent :

- « Écrire des petits dialogues pour s'entraîner.
- Faire des petits points de grammaire.
- Continuer les jeux.
- S'entraîner à la lecture. »

Pour conclure : « On veut continuer. C'est un atelier nécessaire. »

5. Un Atelier d'Adaptation à la Vie Active estival : participer à la réfection de trois hébergements

Au cours de l'année 2025, le CHRS a récupéré 3 grands logements, mis à disposition par la ville de Seyssinet-Pariset. Ces 3 logements se situent au-dessus d'une école maternelle.

En contrepartie de la mise à disposition, nous nous étions engagés à refaire tous les logements (3 appartement de type T4 de 90m2 environ) et les parties communes (cage d'escalier, cave).

Nous étions face à un énorme chantier et c'est ainsi que nous avons pensé à proposer à des personnes accompagnées par ALTHEA de venir nous prêter main forte par le biais de conventions ponctuelles AAVA. Ainsi, 2 personnes accompagnées par l'Appart, 3 personnes accompagnées par Oasis et le stagiaire « AAVA Autrement » ont pris part au chantier qui a débuté au mois de mai 2025.



A raison de 3 jours par semaine, les personnes se sont investies dans la pratique :

- De la peinture,
- De la pose de toile de verre,
- De l'aménagement,
- Du nettoyage...

La force du collectif a été un moteur quotidien pour que ce projet aboutisse. Les conventions ponctuelles AAVA ont permis à ces personnes de découvrir l'activité et de maintenir des droits. Au fil des semaines, nous pouvions voir les progrès de toutes et tous et le lien que ce projet a créé entre les personnes. Il nous semblait important que les personnes puissent être associées à ce projet et qu'elles puissent être rétribuées via un pécule par le biais de l'AAVA.

Le point d'orgue de ce chantier a été le 30 Juillet 2025, avec la visite du Maire de Seyssinet-Pariset avec la Directrice Générale des Services et la Directrice du Pôle Solidarités Citoyenneté et du CCAS. Les personnes accompagnées ont échangé et expliqué le travail qu'elles ont effectué pendant les 3 mois. Elles ont reçu les félicitations de la part de nos invités. Nous avons senti une réelle fierté dans l'attitude et le discours des personnes concernées.

Cette expérience est venue souligner l'importance du travail d'équipe et de la transmission. Cela sera surement renouvelé en 2026 lorsque nous aurons un nouveau gros chantier de réhabilitation à effectuer.

L'équipe technique



6. Développer le pouvoir d'agir des personnes : le levier formation des professionnels

Trois formations destinées aux professionnels ont vocation à favoriser la compréhension de certaines situations, à proposer des outils ou encore à s'investir dans une démarche d'action-recherche.

Chacune de ces formations représente autant de porte d'entrée pour accompagner le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

6.1 Formation Psycho-traumatologie

Dans le cadre de la formation collective d'ALTHEA, une sensibilisation à la psycho-traumatologie centrée compétences, à la clinique de l'exil et aux traumatismes sexuels a été organisée les **23-24 octobre** et **18 décembre 2025**, animée par le Cercle de Compétences.

Cette formation visait à renforcer la compréhension du psycho-traumatisme, améliorer l'accompagnement des personnes exilées et réfléchir collectivement aux enjeux des violences sexuelles.

Les équipes ont exprimé le besoin de disposer d'outils supplémentaires et l'intérêt de partager une culture commune autour d'un sujet transversal. Ces outils permettront aux personnes accompagnées de mieux appréhender et vivre avec les impacts des vécus traumatiques sur leur quotidien.

6.2 Formation parentalité avec la Maison des Familles

En 2025, une partie de l'équipe a participé à une formation sur l'accompagnement dans la parentalité animée par 2 professionnelles de la maison des familles de Grenoble. Cette formation s'inscrit dans une volonté de créer un Pôle parentalité à ALTHEA afin de mieux prendre en compte la dimension parentale dans les accompagnements des personnes.

Nous avons réfléchi à nos postures et nos pratiques, découvert des outils et travaillé nos représentations dans l'objectif d'accompagner et soutenir dans la parentalité les personnes accueillies et aller à la rencontre des enfants afin qu'ils et elles aient toute leur place.

6.3 Action-recherche sur le développement du pouvoir d'agir avec le laboratoire SENS

Durant le second semestre 2025, l'équipe d'Oasis 38 a répondu favorablement à une proposition d'action-recherche de Samuel Garnier, chercheur en doctorat au laboratoire SENS à Grenoble (Université Grenoble Alpes). Le but était de sensibiliser les professionnels en travail social aux variables clés de la motivation des personnes accompagnées et de la régulation émotionnelle. Cela, afin de susciter le développement de nouvelles pratiques et **favoriser la Théorie de l'Auto-Détermination** dans les institutions sociales et médico-sociales.

L'équipe a travaillé sur le concept de l'autodétermination (décider par soi-même et pour soi-même) et du développement du pouvoir d'agir (retrouver du pouvoir sur ce qui est important pour soi) durant une journée complète et quatre demi-journées entre juillet et décembre 2025.

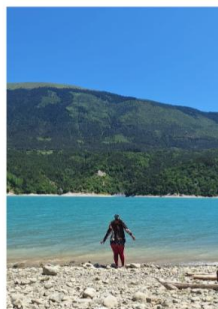
Nous avons commencé par prendre attention aux biais d'accompagnement liés à la relation qui peuvent influencer notre posture en tant que travailleurs et travailleuses sociales. Puis, nous avons tenté de repérer les déterminants qui permettent le développement du pouvoir d'agir par les personnes accompagnées en se basant sur des situations concrètes : l'autonomie dans le sens de savoir s'appuyer sur autrui et demander de l'aide, le sentiment de compétence, le sentiment d'appartenance ou de proximité sociale. Enfin, nous avons parcouru quelques outils théoriques favorisant le développement du pouvoir d'agir tels que l'entretien d'explicitation, l'entretien motivationnel, l'éducation populaire, la thérapie communautaire intégrative, l'approche par les compétences psychosociales, etc.

Les projets menés avec les personnes accompagnées dans le cadre du CHRS, qu'ils soient d'ordres individuels ou collectifs, tendent à être orientés vers l'exercice d'un plus grand pouvoir d'agir grâce à l'attention à favoriser leur participation.



Section 2 : Une année rythmée pour Oasis 38





Juillet - août : 6 sorties d'été organisées par le pôle culture et bien-être

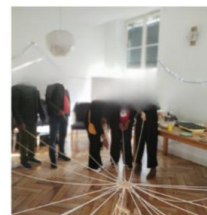
3 sorties au lac, 1 brunch festif au jardin sans frontières, 1 sortie à la piscine, 1 concert



14/10 : ½ journée "Un temps pour nous"

A l'initiative de Promotion Santé, ALTHEA a participé à l'organisation et la construction d'une demi-journée autour de la santé et du bien-être.

Divers ateliers ont été proposés aux personnes accompagnées : automassage, méditation, théâtre, etc.



26/12 : Fête de fin d'année à ALTHEA

En commun avec l'Appart, un brunch avec jeux de société, jeu collectif et danse a permis de célébrer cette fin d'année avec convivialité.



juillet

1er Conseil de Vie Sociale sous sa nouvelle forme

3 thématiques proposées, 36 participants sur 2 temps différents.
14 propositions issues des échanges.
Le prochain CVS sera 6 mois plus tard, après une consultation des personnes via un sondage.



septembre

Visite socio-technique de la Plateforme d'Inclusion Financière du CCAS de Grenoble

La visite d'une professionnelle dans l'hébergement d'une personne accompagnée par le CHRS pour transmettre du savoir et sensibiliser aux réductions de consommations énergétique et d'eau.



novembre

1ère visite guidée thématique au Musée de Grenoble

Résultat du conventionnement réalisé début 2025.
La thématique retenue était la place des femmes dans l'art sur la base de la collection permanente du musée.



Section 3 Statistiques commentées : CHRS Insertion et IML

I. Le CHRS Insertion

1. Un taux d'occupation majoré : l'impact du parc d'hébergement

Le CHRS a une capacité de **88 places**.

108 personnes ont été **présentes** sur le dispositif insertion du CHRS en 2025.

17 personnes ont été nouvellement **accueillies**, soit 10 ménages et un taux d'entrée de **20%**.

12 personnes sont **sorties** du CHRS, soit 9 ménages et un taux de sortie de **18%** sur 2025.

Cela représente 33 204 nuitées, soit un **taux d'occupation de 103,4%**.

Le **taux d'occupation de 103,4%** est inhabituellement élevé. Cette année, nous avons mené un travail sur notre parc d'hébergement. Nous avons souhaité améliorer celui-ci et l'adapter aux besoins repérés par le SIAO à propos des ménages en demande d'hébergement. Ce travail a mené le CHRS à se dessaisir de 6 logements T1 qui accueillait 8 personnes. Cela s'est concrétisé en fin d'année 2025, nous en attendons l'impact sur notre taux d'occupation pour 2026.

En parallèle, Le CHRS a eu l'opportunité de se voir proposer une mise à disposition de **3 logements T4** par la ville de Seyssinet-Pariset. Deux d'entre eux ont été occupés par **9 personnes** durant 2025, le troisième étant encore en travaux.

En décembre 2025, le CHRS dispose d'un parc de **45 logements** qu'entretient l'équipe de maintenance composée de deux professionnels en charge d'un stagiaire AAVA. Ces logements sont maintenus en bon état pour pouvoir accueillir les personnes dans des conditions dignes.

Neuf logements ont ainsi été en rénovation entre deux accueils au cours de l'année pour des périodes allant de quelques semaines à un mois. Cela représente **706 jours de vacances** sur l'année.

Fin 2025, près de 30% des ménages présents, soit 16 ménages, étaient hébergés et accompagnés depuis plus de 4 ans. Sur ces 16 ménages, 9 sont dans des situations administratives complexes, à ce jour sans droit au séjour. Il est aussi important de noter que 14 ménages, soit 25% des ménages présents en 2025 sont dans une situation administrative qui bloque leur réinsertion sociale du fait d'un accès restreint aux droits communs.

40% des ménages sont accueillis depuis moins de 2 ans au CHRS.

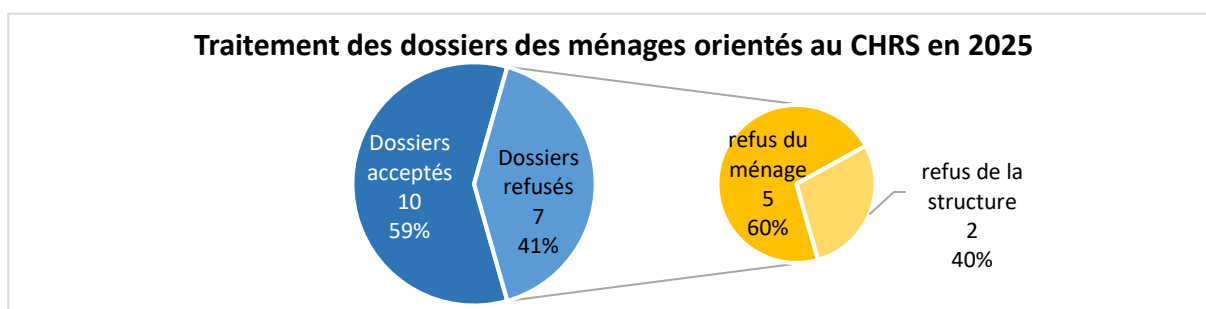
2. Les entrées de 2025 : un taux de transformation de 60%

14 ménages ont été orientés par le SIAO et 3 par le dispositif Ac-Sé (Accueil Sécurisant).

Toutes ces orientations n'ont pas automatiquement mené à un accueil effectif au CHRS. En effet, certaines de ces situations n'étaient pas adaptées à nos modalités d'accompagnement ou d'hébergement. D'autres ménages ont eux-mêmes refusé l'orientation pour différentes raisons.

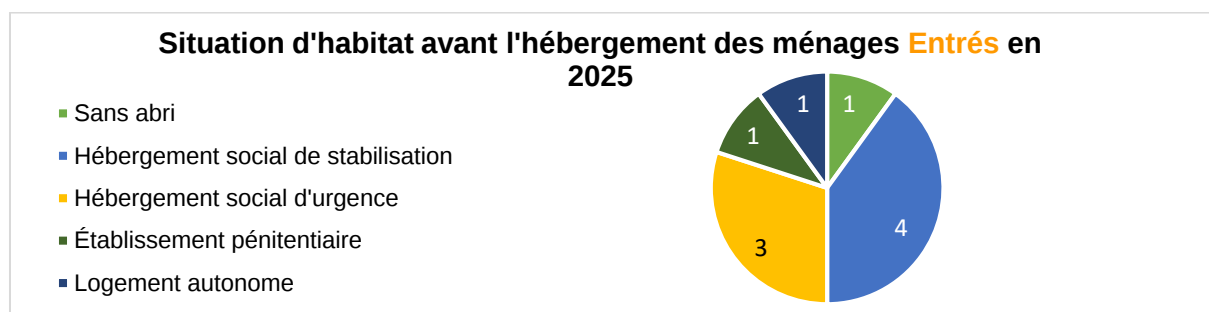
Néanmoins, nous procédons systématiquement à une rencontre physique ou par visioconférence pour les personnes vivant dans une autre région, ce qui est couramment le cas pour les orientations via le dispositif Ac-Sé.

Le prochain graphique illustre la part de refus d'orientation du fait du CHRS et du fait de la personne.



Sur les 17 orientations, 10 ménages ont été effectivement accueillis. 5 ont refusé l'entrée et 2 situations n'étaient pas adaptées à l'entrée en CHRS (modalités d'hébergement ou d'accompagnement inadaptés).

Les situations d'habitat avant l'orientation sont multiples :



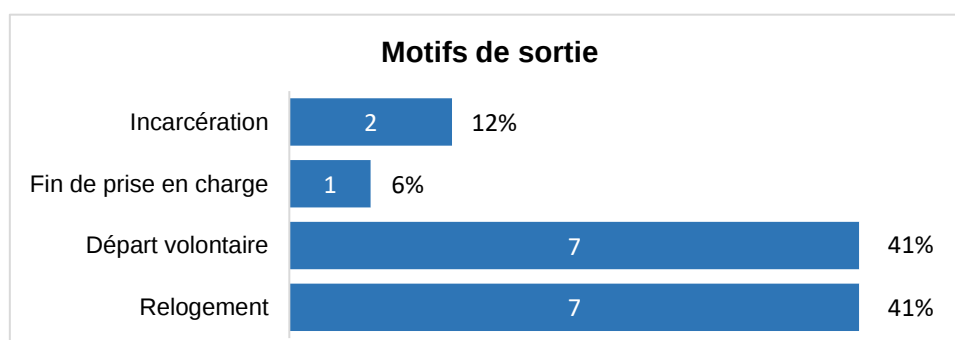
Cette année, nous avons remarqué une augmentation de nouveaux accueil de jeunes de moins de 25 ans, notamment ukrainiens du fait de la fermeture du dispositif Ukraine 38 (nommé « hébergement social de stabilisation dans le schéma). 5 jeunes ont été accueillis dont 4 ukrainiens.

3. Les sorties du CHRS en 2025 : une réalité hétérogène

17 ménages ont quitté le CHRS durant 2025 dont 41% pour un relogement dans le droit commun.

Le même pourcentage a été à l'origine de la décision du départ, soit pour retourner chez leur famille, soit pour des raisons de santé psychique instable menant à l'hôpital ou à la rue, soit pour s'éloigner d'une situation de violence.

Un cas particulier concerne une personne qui a été incarcérée à plusieurs reprises dans la même année. Le CHRS avait fait le choix de garder sa place d'hébergement lors du premier retour en maison d'arrêt.



L'une des travailleuses sociales de l'équipe a accompagné 4 départs de façon singulière. Elle propose d'illustrer ces départs dans l'article suivant.

Des vies et des départs

Etre Accueilli dans un Lieu de Transition, d'Hébergement, d'Écoute et d'Accompagnement implique la notion de passage avec son début et sa fin. En un mois, parmi les personnes que j'accompagne, trois personnes seules et une femme avec ses deux enfants ont quitté le CHRS. Le départ de chacun est aussi singulier que l'a été leur accueil et leur accompagnement. Il m'a semblé pertinent d'en faire état pour donner un peu de perspectives à ce temps de l'accompagnement que nous évoquons moins. L'équipe et l'institution remettent régulièrement à l'œuvre la question de l'accueil mais, qu'en est-il des départs ?

Pour valoir ce que de droit

Monsieur R. est parti après trois ans et demi d'accueil au CHRS.

Dans le cadre de la démarche de rénovation du parc hébergement, le CHRS a pris la décision de se séparer de certains appartements dont celui de Monsieur. Une autre proposition d'hébergement lui a donc été faite avec la possibilité de le visiter. Lors de la visite, il semblait apprécier le quartier et parvenait à se projeter en imaginant la disposition de ses meubles.

Trois jours plus tard, alors que nous devions faire le renouvellement du contrat d'accueil lors d'un rendez-vous avec le directeur, Monsieur annonce son départ. Il refuse le nouvel hébergement indiquant, entre autre, qu'il est sale. Une proposition de rénover l'appartement avec lui est faite mais il refuse. Il tente de savoir si un autre hébergement serait disponible, ce qui n'est pas le cas. Nous l'invitons à prendre le temps de la réflexion.

Sa décision est prise. Il est donc parti quelques jours plus tard sans donner d'indications claires sur son nouveau lieu de vie. Monsieur n'a pas souhaité de service de suite car il a dit avoir trouvé très rapidement des relais dans les services de droits communs.

Sauve qui peut

Suite à sa demande de réorientation vers un CHRS en diffus, Madame A. est arrivée en septembre 2024. Elle a vécu quelques temps en nature puis a été hébergée en hébergement d'urgence avant d'être orientée dans un CHRS collectif, dispositif non adapté à son besoin

d'indépendance. À son arrivée à Oasis 38, sa demande est de « démêler l'administrativo-judicio-financier de la situation ».

Rapidement, elle demande à changer de département pour se rapprocher de la ville où aura lieu une audience au tribunal. L'impossibilité de faire une demande de réorientation inter-départements pèse lourd pour Madame et s'ajoute à son épuisement psychique face aux démarches administratives.

L'état de santé actuel de Madame ne lui permet pas de travailler. Ainsi, il lui est impossible de répondre aux attentes de France Travail, ce qui lui vaut d'être radiée. Elle ne peut pas ouvrir ses droits au RSA, du fait d'un reliquat de droits inépuisés à France Travail. Elle se retrouve donc sans ressources.

À la fin de l'été 2025, Madame n'en peut plus et exprime le besoin de « tout arrêter ». Elle nomme le fait d'être arrivée au bout du système social. Elle m'annonce son départ et son retour (contraint) à une vie de débrouille dans la nature comme elle l'a connue par le passé. Je temporise quelques semaines avant d'effectivement concrétiser le départ de Madame. Elle part donc avec deux sacs et une couette sous le bras, sans argent et sans abri. Elle laisse la majorité de ses affaires et documents administratifs dans l'hébergement.

J'adresse un dernier mail à Madame pour l'informer que le CHRS va stocker ses documents administratifs pendant quelques temps et pour lui signifier ma disponibilité pour encore quelques mois, dans le cadre du service de suite.

Madame ne s'en saisira pas.

Bella ciao !

Madame D. est partie après deux ans et demi d'accueil au CHRS. Elle a été accueillie suite à une longue hospitalisation en centre hospitalier spécialisé. À son arrivée, Madame demande une grande disponibilité et une contenance psychique importante de la part de l'équipe. Au vu de ses nombreuses sollicitations en journée et sur les temps d'astreinte, ainsi que sur le grand changement provoqué par le départ d'hospitalisation pour un appartement en diffus, le service se pose la question de l'adaptation de son orientation. Madame demande à vivre dans un « endroit sûr ».

À force de présence, d'écoute et de rassurance, l'accueil et l'accompagnement se poursuivent petit à petit. Réouverture de droits, perspectives d'insertion professionnelle ajustée, projection progressive vers le futur, soutien dans sa parentalité à distance ont borné le soutien et l'accompagnement social de Madame au CHRS. Tout cela en travaillant de façon rapproché avec le CMP qui assure son suivi santé. Au bout de deux ans et demi, Madame obtient une attribution de logement qui lui permet, à terme, de pouvoir accueillir son fils lors des vacances scolaires. C'est l'appartement idéal pour elle. Elle a mobilisé le service de suite comme un moyen de finaliser l'accompagnement de manière progressive.

Etre travailleuse sociale à Oasis 38 c'est être dans une posture d'ajustement constante, de l'accueil jusqu'au départ, et même encore après lorsqu'il y a un service de suite. Pour moi, soutenir les personnes dans un processus d'émancipation implique de s'assurer que la décision est prise de façon éclairée et de la respecter. Face à des situations qui me semblent parfois fragiles, je ne peux qu'accepter les choix qui sont faits et les soutenir vers là où les personnes souhaitent/peuvent aller à ce moment de leur vie.

Il n'y a pas de parcours idéal au CHRS Oasis 38, il n'y a que des rencontres et des parcours singuliers de l'accueil jusqu'au départ.

Enfin tranquille...

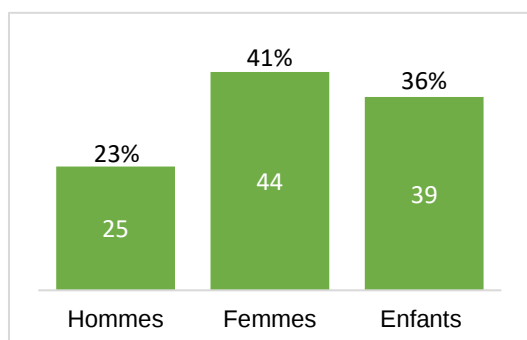
Madame G. est arrivée en octobre 2022 au CHRS avec des Autorisations Provisoires de Séjour de 3 mois à répétition. Son objectif est clair : « avoir les papiers pour pouvoir travailler, récupérer la garde de [son] fils et avoir [son] appartement ». Au cours de l'accompagnement, son fils vient vivre avec elle dans l'hébergement et elle obtient sa carte de séjour au printemps 2024. Elle souhaite alors partir du CHRS dès que possible malgré une situation professionnelle et financière peu stable. À l'automne 2024, son désir de quitter le CHRS se précise : elle attend un deuxième enfant et la taille de l'hébergement actuel n'est pas adaptée. Elle se débrouille de son côté et finit par obtenir un logement quelques semaines avant le terme de sa grossesse. L'ameublement et diverses démarches liés à l'aménagement restent encore en suspens.

Madame dépasse le terme de son accouchement car elle « ne peut pas accoucher si elle n'est pas dans le nouvel appartement ». Elle finit par déménager et accouche quelques jours plus tard.

Un service de suite est proposé jusqu'à l'automne. Madame le sollicitera de moins en moins jusqu'au dernier rendez-vous de relais avec l'assistante sociale de secteur début octobre qui actera la fin de l'accompagnement.

4. Caractéristiques générales des personnes hébergées au CHRS en 2025

- Type de personnes accueillies : de plus en plus d'hommes

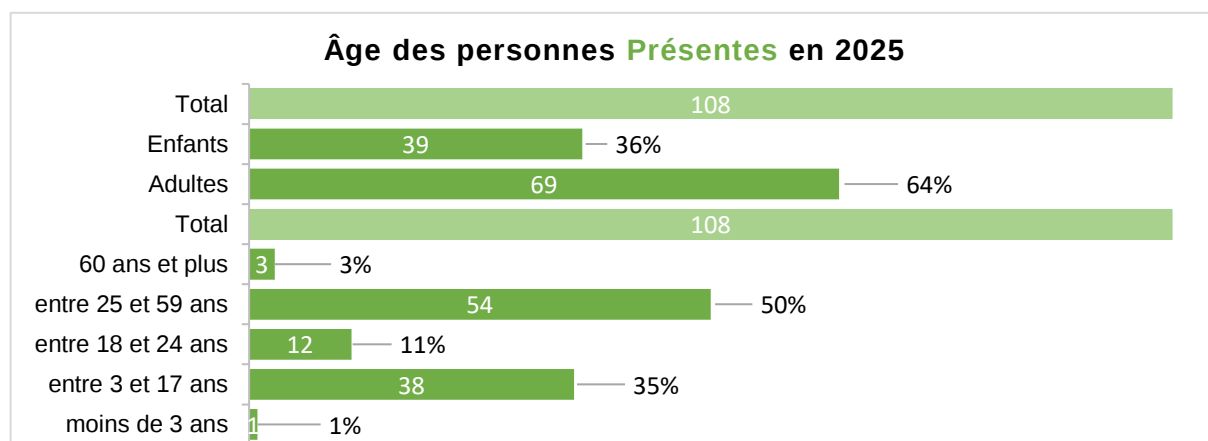


Cette année, comme en 2023 et 2024, le CHRS accueille une proportion d'enfants importante.

La part des hommes accueillis est plus importante en 2025 qu'en 2024 avec un accueil de 25 hommes contre 15 hommes en 2024.

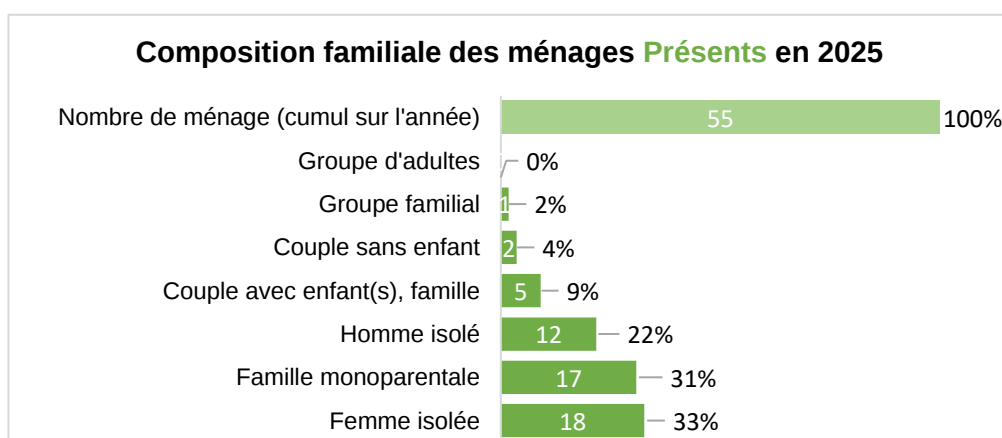
Cela correspond aux données récoltées par le SIAO dès 2024 indiquant une proportion plus importante d'hommes seuls demandant un hébergement.

- Âge des personnes accueillies : de nombreux enfants



Nous pouvons noter une prévalence plus importante d'enfants, ainsi que d'adultes entre 25 et 59 ans. Cela reflète la proportion importante de familles que le CHRS accueille en 2025. En effet, sur les 55 ménages hébergés, 23 le sont avec leurs enfants, soit 42%.

Le diagramme suivant illustre cette proportion :



Par ailleurs, le CHRS a hébergé 10 hommes isolés de plus en 2025 qu'en 2024. Il y a également eu une forte augmentation de familles monoparentales : 17 en 2025 contre 6 en 2024.

- Des parentalités multiples

Les 39 enfants présents au CHRS ne représentent pas la totalité des enfants mineurs des personnes accueillies. En effet, sur les 25 mineurs ne vivant pas avec leur(s) parent(s), 12 ont été confiés à des tiers dans leur pays d'origine. Le regroupement ou la réunification familiale est difficile à mettre en œuvre.

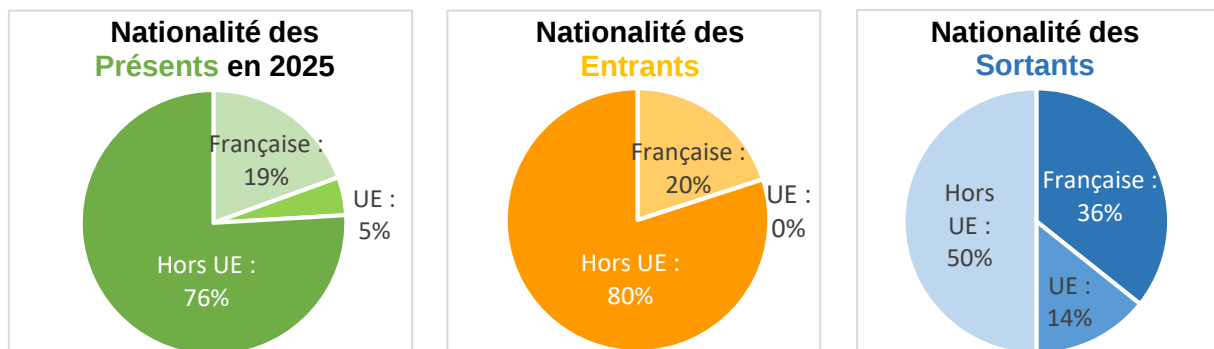
Une autre partie est confié à l'Aide Sociale à l'Enfance dans des proportions plus faibles (5 enfants). Dans le but de prendre en compte et de mieux accompagner ces situations, une formation collective sur les parentalités a été réalisée par la Maison des Familles de Grenoble.

5. Situations des personnes lors de l'hébergement

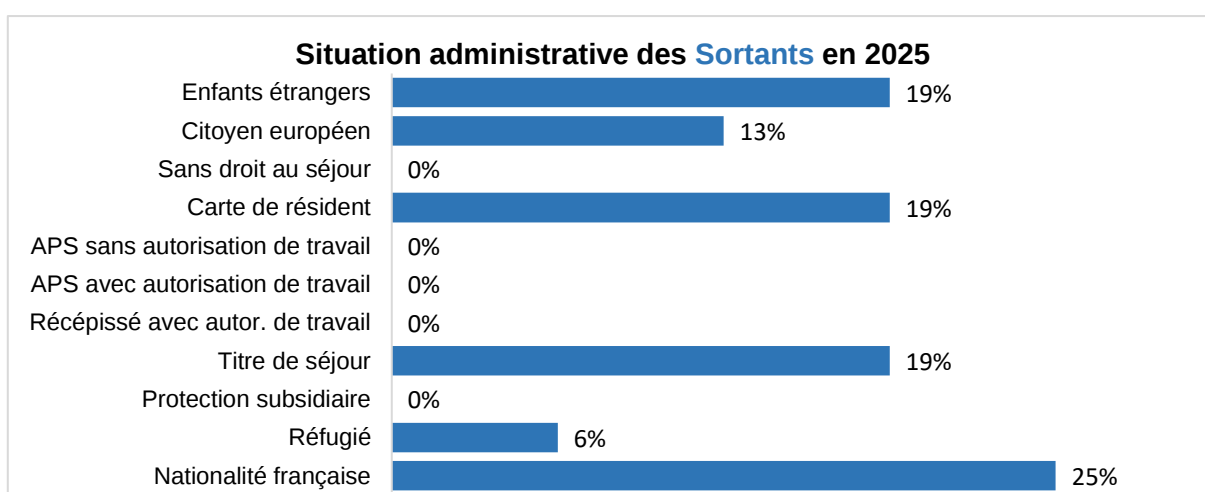
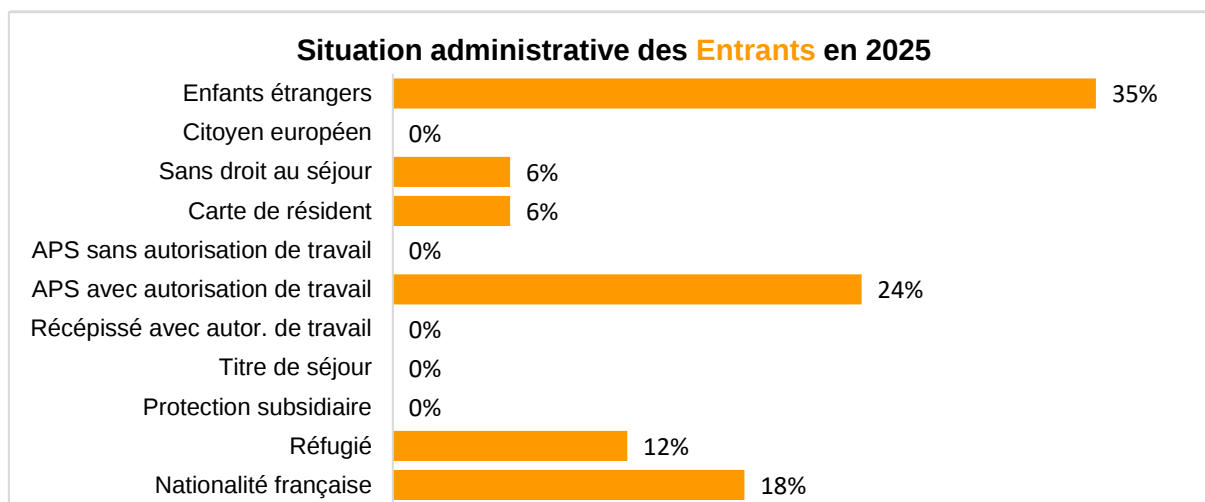
- Nationalité : les trois-quarts des personnes avec un parcours de migration ou d'exil

Nous notons une proportion importante de ressortissants hors Union Européenne. Ces situations administratives demandent souvent une expertise juridique. Dans le cadre d'une convention, l'association ADATE détache à ALTHEA deux juristes qui suivent les personnes dans toutes leurs démarches liées au droit au séjour.

Par ailleurs, dans les diagrammes suivants, nous avons fait le choix de séparer les ressortissants français de ceux de l'Union Européenne car leur droit au séjour est conditionné à l'exercice d'une activité professionnelle régulière. Cela peut impacter leur accès aux droits communs. Pour soutenir les personnes, le CHRS s'est inscrit dans le consortium AAVA Autrement qui offre des possibilités d'accès à une activité professionnelle. Nous travaillons également avec le service VIAE 38 de l'association Oiseau Bleu pour l'accompagnement emploi renforcé.



- Des situations administratives qui peuvent être complexes ou instables



Le travail de réinsertion mené au CHRS nécessite une régularisation des situations administratives des personnes, notamment une autorisation de travail suffisamment stable pour que les personnes puissent envisager une sortie sereine du CHRS. Nous pouvons en effet observer que les personnes **sorties** en 2025 possèdent toutes une régularité de leur droit au séjour : les personnes sont soit de nationalité française, ressortissantes de l'Union Européenne, bénéficiaires d'une carte de résident ou d'un titre de séjour autorisant au travail.

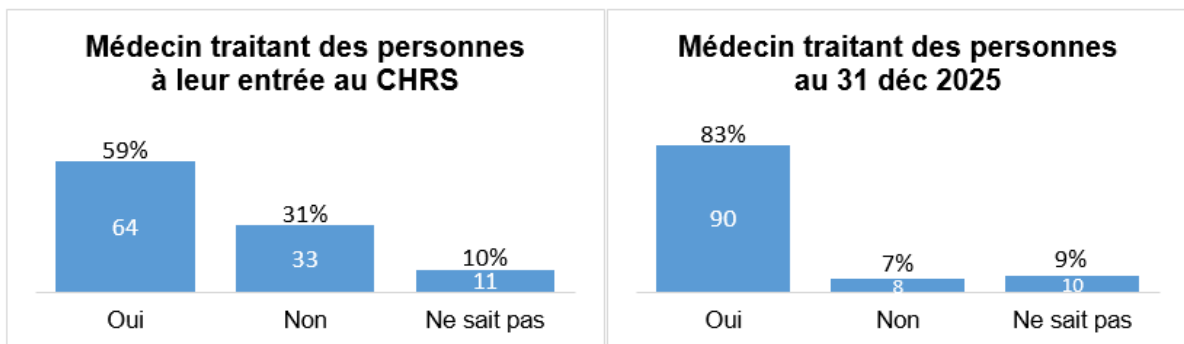
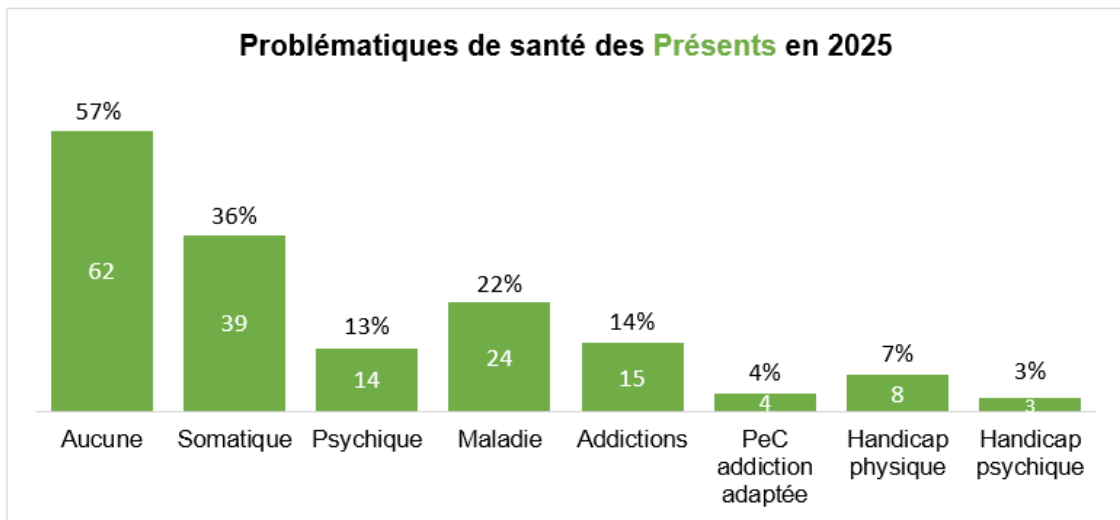
En ce qui concerne les personnes **entrées** en 2025, nous pouvons constater qu'une personne est entrée sans droit au séjour, et cela du fait d'une situation exceptionnelle. En effet, il s'agit d'une mère et de ses trois enfants qui vivaient déjà dans l'un des trois logements mis à disposition par la ville de Seyssinet-Pariset.

Habituellement, les personnes orientées par le SIAO vers le CHRS sur des places insertion doivent posséder des droits leur permettant une réinsertion sociale et professionnelle.

Nous remarquons également une forte proportion de personnes accueillies en possession d'Autorisations Provisoires de Séjour autorisant au travail. Il s'agit de situations orientées par le dispositif Ukraine 38 qui a dû fermer.

Néanmoins, le droit au travail ou le droit au séjour des personnes accueillies au CHRS ne permettent pas à eux seuls leur réinsertion. D'autres paramètres, comme un faible niveau en français, la santé des personnes, leur isolement social et les violences vécues sont des facteurs essentiels.

- La santé au sens large
 - Santé somatique, psychique et addictions



Les problématiques de santé des personnes accueillies au CHRS sont abordées de façon régulière lors des rencontres avec les référentes sociales. La santé psychique des personnes est une préoccupation importante qui n'est pas toujours aisée à prendre en compte. C'est pourquoi, une **formation collective sur le psychotraumatisme** a été réalisée cette année dans le but de mieux comprendre et accompagner les personnes qui y ont été confrontées.

La santé au sens large correspondant à un état général de bien-être. Dans cette idée, une **demi-journée « Un temps pour nous »** a été organisée avec différents partenaires du social et médico-social. Elle a permis à des personnes accueillies au CHRS de profiter d'activités en lien avec la santé et le bien-être (automassages, méditation, théâtre, etc.).

83% des personnes accueillies ont aujourd'hui un **médecin traitant** alors qu'elles étaient seulement 59% à leur entrée au CHRS. La recherche d'un médecin traitant reste compliquée du fait d'un manque de médecins sur le territoire grenoblois. Les personnes nouvellement arrivées sur le territoire peinent à trouver un médecin pour leur suivi. Pour aider cette recherche, nous bénéficions d'une convention avec le Centre de Santé AGECSA du Vieux Temple. Par ailleurs, l'ouverture d'un nouveau cabinet médical à la Presqu'île a permis à certaines personnes d'enfin trouver un médecin traitant.

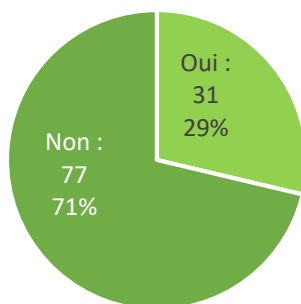
En ce qui concerne **les addictions**, sur les 15 personnes en présentant, seulement 4 bénéficient d'une prise en charge adaptée. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit majoritairement d'addictions liées au tabac. Celle-ci ne semble pas être une priorité pour les personnes.

- Les violences vécues par les personnes

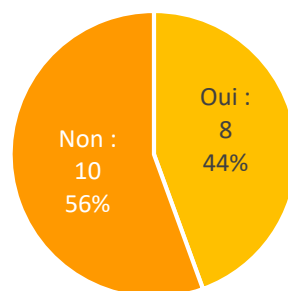
Les violences relatées par les personnes que nous accompagnons sont de différents ordres. Il existe des violences intrafamiliales (conjugales, parentales...), des violences liées à la traite des êtres humains (prostitution, esclavage domestique...), des violences sexuelles hors milieu familial, etc. Ces violences peuvent être vécues par des femmes majoritairement, mais aussi des enfants et des hommes.

Une partie des personnes présentent des psychotraumatismes liés à leur vécu. Aborder ces questions demande du temps. Dans l'accompagnement social, nous pouvons aborder ces sujets lorsqu'une relation est suffisamment établie. Cela nécessite également que les personnes se sentent en sécurité dans leur lieu de vie et dans la relation avec les professionnels.

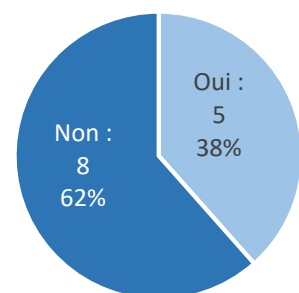
Personnes Présentes victimes de violence



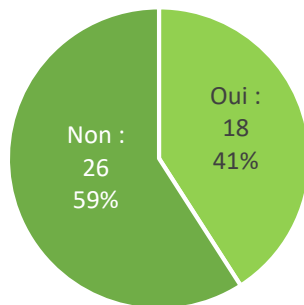
Personnes Entrants victimes de violences



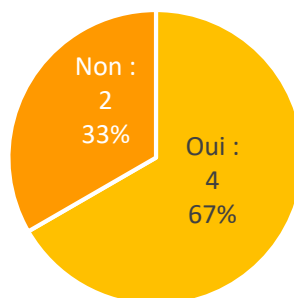
Personnes Sortantes victimes de violences



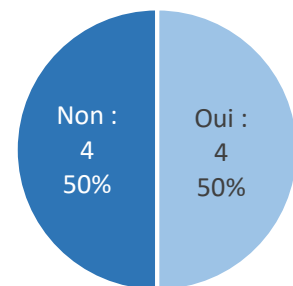
Femmes Présentes victimes de violences



Femmes Entrants victimes de violences

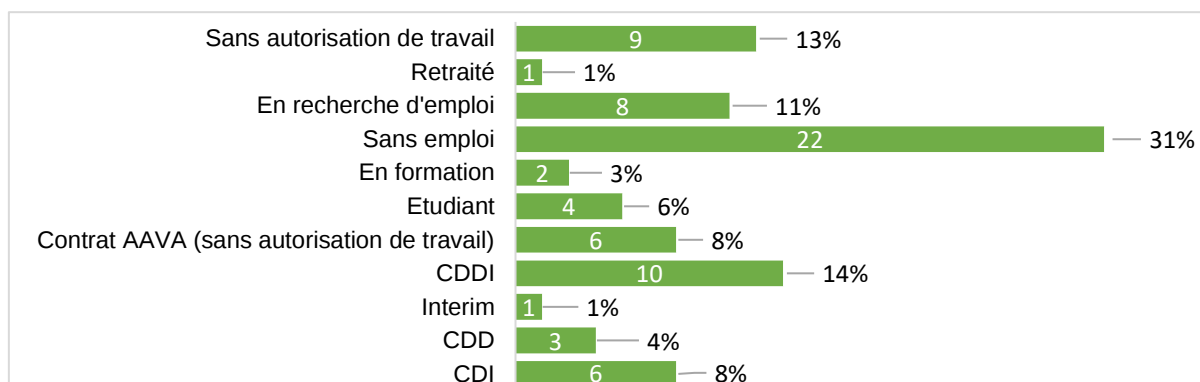


Femmes Sortantes victimes de violences



On note un fort décalage entre les statistiques nationales et les statistiques au sein d'Oasis ; En effet, la prévalence des violences faites aux femmes est bien plus importante. Les chiffres nationaux concernant les violences faites aux femmes sont de l'ordre de 1% de la population féminine générale. Au CHRS, nous constatons un taux de 41% des femmes qui déclarent avoir été victimes de violences. En 2025, sur 6 femmes entrées, 4 ont été orientées avec ce vécu. Cela semble refléter une vulnérabilité et une précarisation importante des femmes qui sont amenées à solliciter un hébergement pour sortir de ces situations.

- L'insertion professionnelle
 - Types d'activité des adultes : une faible proportion d'emplois stables
- **Présents :**

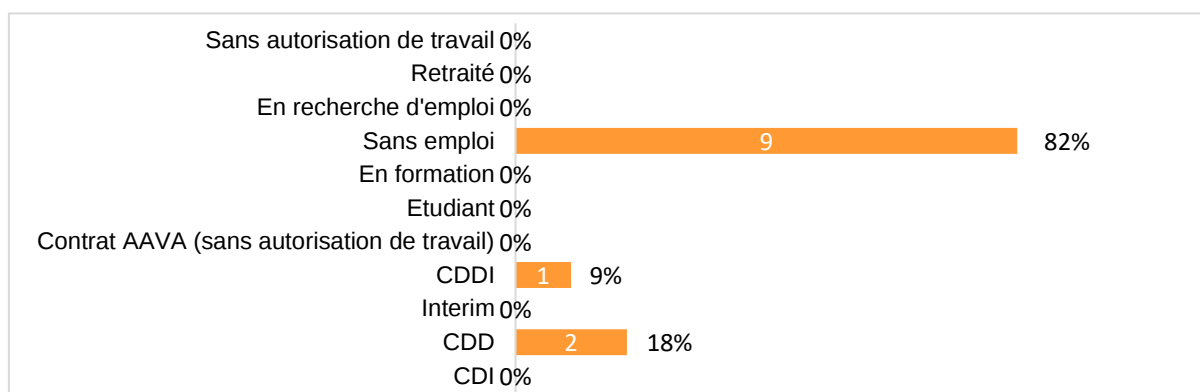


Sur 72 adultes comptabilisés fin 2025 (6 enfants majeurs compris), seulement 20 ont une activité professionnelle, soit 28%. Ces personnes bénéficient majoritairement de contrats précaires : elles sont 74% à être en CDD, CDDI ou en Intérim.

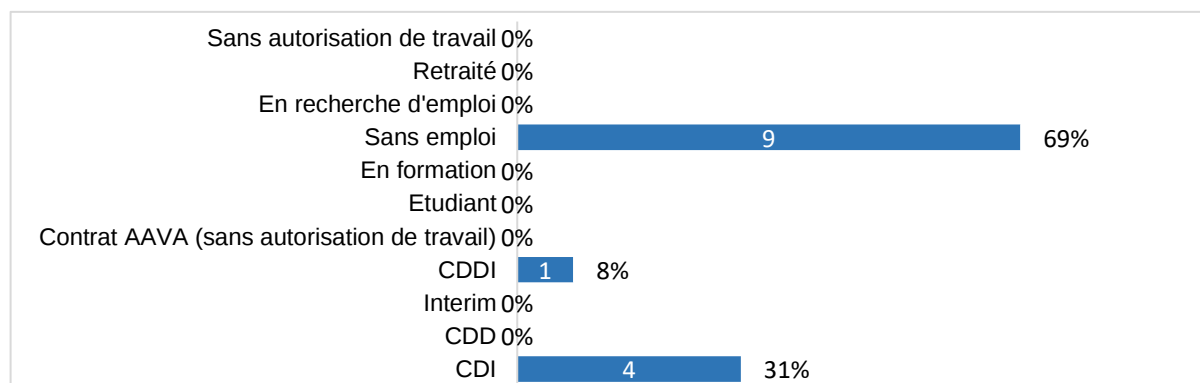
Nous comptabilisons 15 personnes ne bénéficiant pas de l'autorisation de travailler. 6 d'entre elles ont pu intégrer un AAVA et exercer une activité pendant 6 mois.

Les personnes sans emploi sont majoritaires, pour certaines, elles bénéficient des prestations sociales (RSA ou AAH).

- **Entrants :**



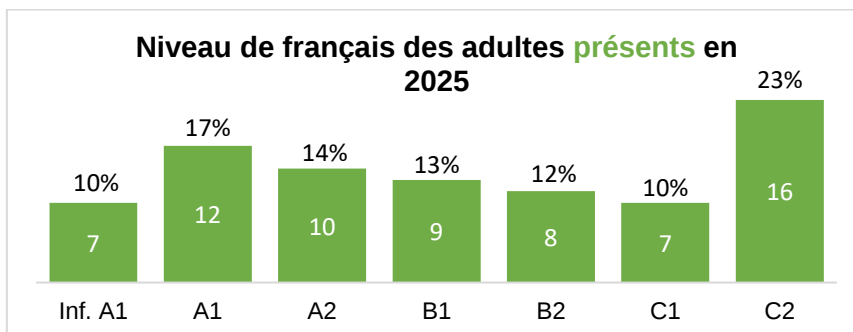
- **Sortants :**



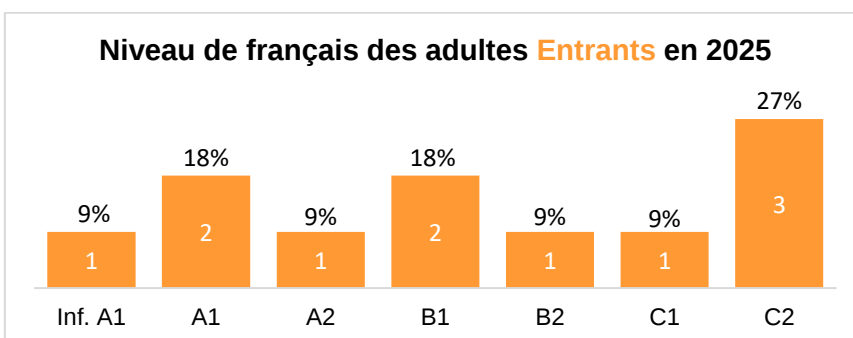
La proportion de personnes en CDI est plus importante chez les sortants que chez les entrants ou présents. Néanmoins, 69% des personnes sortantes l'ont été sans emploi. En effet, certaines de ces personnes ont dû quitter le CHRS rapidement après leur entrée pour différentes raisons.

Chez les **entrants**, nous notons également une majorité de personnes sans emploi et qui peuvent bénéficier du RSA, de l'ADA ou de l'AAH. Nous pouvons voir dans le paragraphe suivant que 3 d'entre elles sont arrivées au CHRS sans ressources.

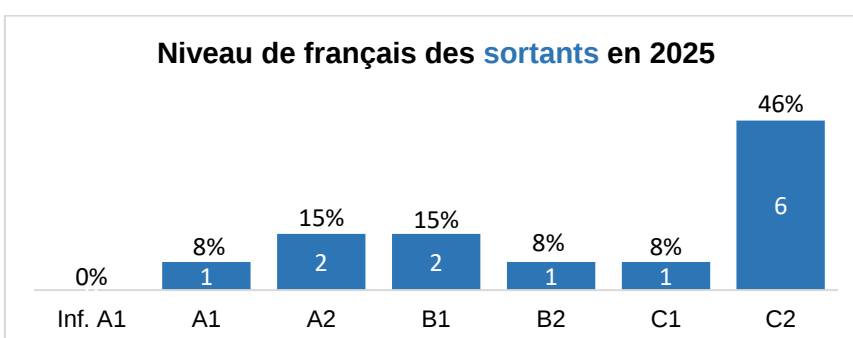
- Le niveau de français : un impact sur la réinsertion des personnes



41% des adultes présents ont un niveau de français inférieur à B1, ce qui signifie une limitation importante de la communication et de la compréhension. Cela peut traduire des difficultés pour trouver un emploi ainsi que pour réaliser des démarches administratives qui sont d'ailleurs de plus en plus informatisées et qui nécessitent de pouvoir lire et écrire le français.



Chez les adultes entrants, 36% ont un niveau inférieur à B1.



Nous pouvons observer qu'il y a moins d'adultes sortants en 2025 qui présentent un niveau inférieur à B1. Ils sont en effet, 23%. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'à moindre niveau de français, plus difficile est l'insertion.

Nous accompagnons les personnes en ayant besoin vers les Ateliers Socio-Linguistiques de l'agglomération. Néanmoins, étant souvent saturés, deux travailleuses sociales du CHRS ont créé un atelier de conversation en français au sein d'ALTHEA.

- Les ressources financières : une surreprésentation de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté ou sans revenus

- Niveaux de ressources

Il est important de noter la proportion de personnes accueillies au CHRS vivant actuellement sous le seuil de pauvreté ou sans ressources, soit 89%. Le seuil de pauvreté est à ce jour de 1288€/mois pour une personne seule.

Le taux national de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 15,4%.

64% sont en dessous du seuil de pauvreté malgré leurs revenus mensuels.

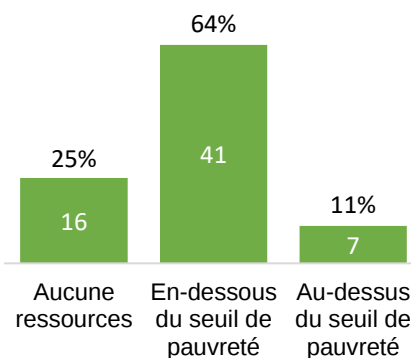
Ceci peut s'expliquer par la nature des ressources qu'illustrent les tableaux suivants. Seulement 20 à 46% des personnes présentes, entrantes ou sortantes ont un emploi. Les autres personnes ou ménages bénéficient des prestations ou minimas sociaux.

Le travail en partenariat avec les AAVA, les IAE (Terro Loko, Jardins de la Solidarité, Grenoble Solidarité), VIAE 38, France Travail, la Mission Locale, tendent à améliorer la situation liée à l'emploi et aux revenus des personnes accueillies.

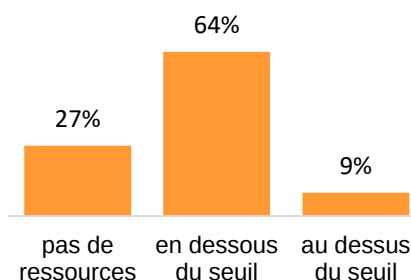
Nous pouvons souligner qu'à la sortie du CHRS, davantage de ménages sont au-dessus du seuil de pauvreté qu'à l'entrée au CHRS. Cela est lié à l'insertion professionnelle des personnes durant leur séjour.

Les ressources sont essentielles à un logement stable. Néanmoins, 2 personnes ont souhaité quitter le CHRS sans ressources.

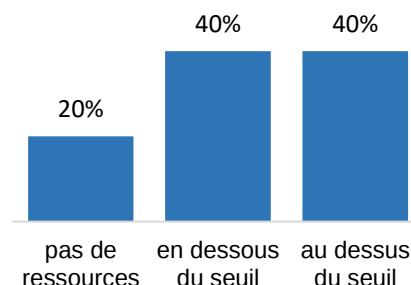
Niveau de ressources des adultes Présents en 2025



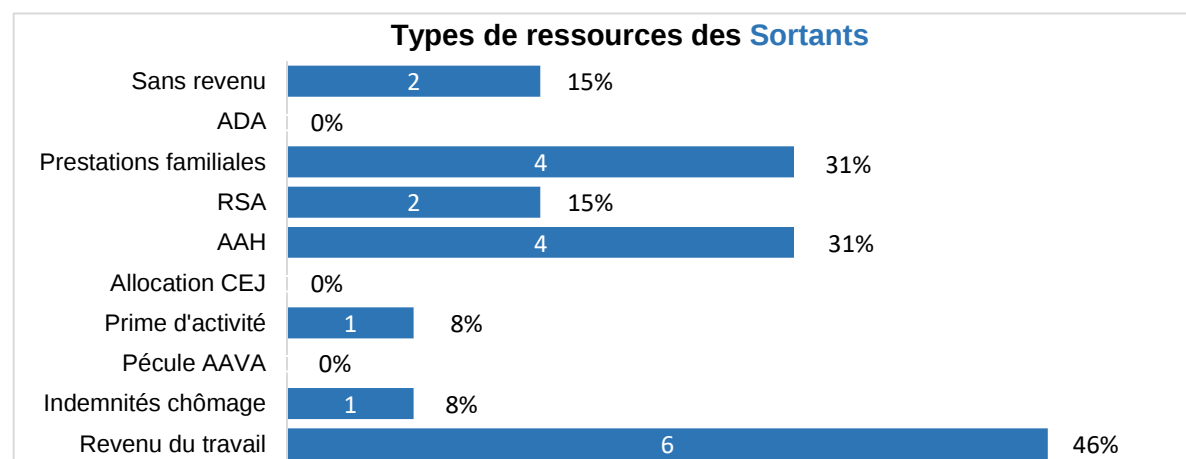
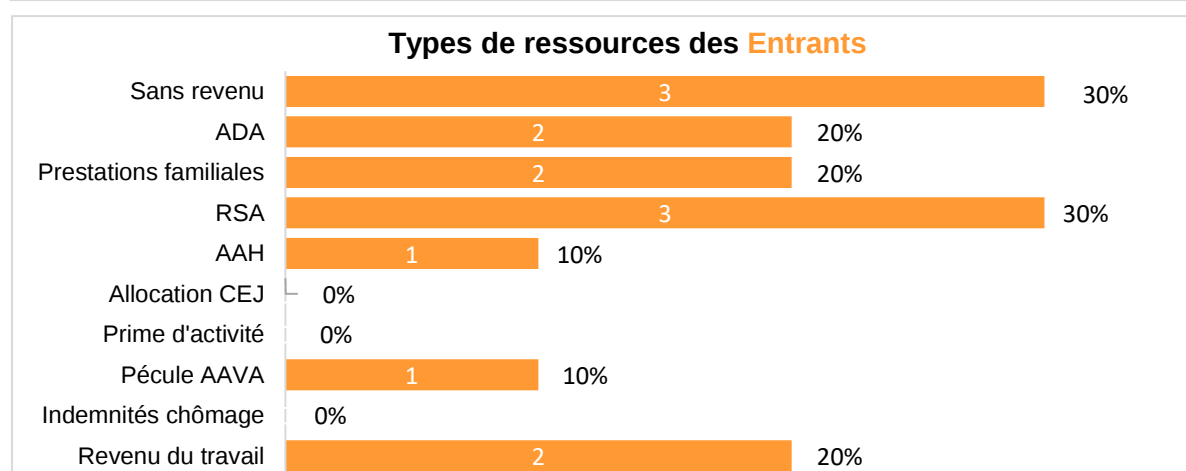
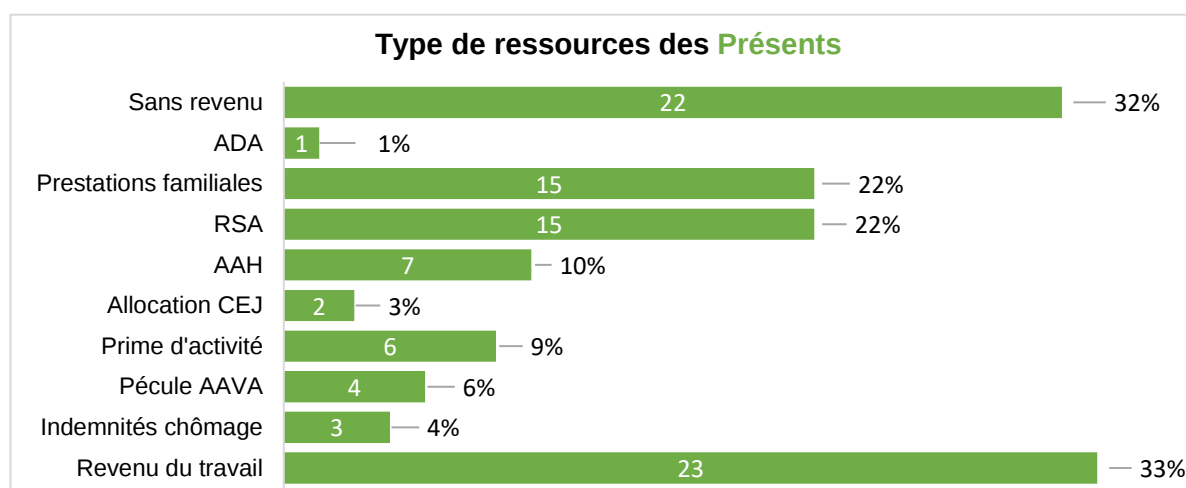
Niveau de ressources des Entrants en 2025



Niveau de ressources des Sortants en 2025



- Types de ressources



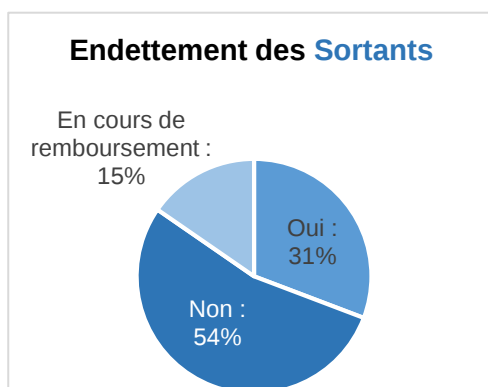
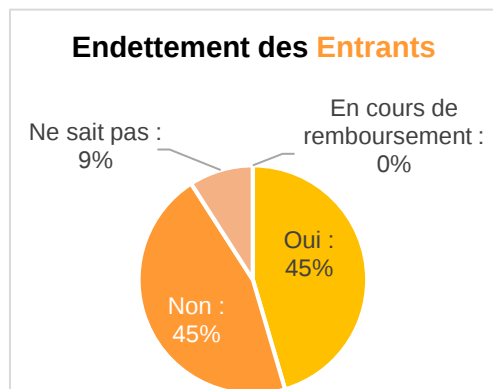
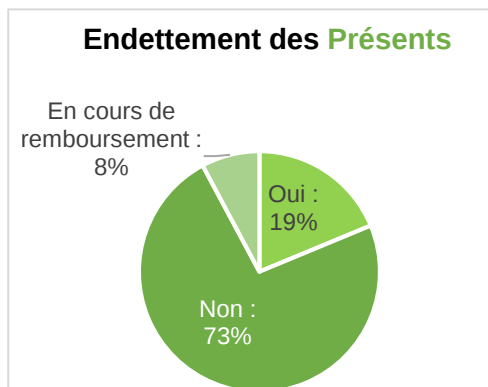
33% des présents ont des ressources liées à l'emploi (emploi, ARE, Mission Locale, indemnités journalières et invalidité).

46% des personnes sortantes ont des ressources liées au travail. Ces personnes ont pu accéder à l'emploi au cours de leur hébergement au CHRS avec un accompagnement spécifique.

22% sont bénéficiaires du RSA, 30% des entrants et 15% des sortants.

32% sont sans ressources, ce qui pourrait s'expliquer par des ménages sans droit au séjour et en conséquence sans droit au travail. Quelques situations sont liées à la grande marginalité.

- L'endettement, une problématique récurrente



Pour les personnes présentes et entrantes au CHRS, les dettes déclarées sont souvent liées au logement avant l'hébergement. Ces personnes peuvent arriver en CHRS suite à une expulsion locative pour des dettes de loyer.

Chez les personnes sortantes, nous pouvons noter une proportion plus élevée de dettes en cours de remboursement que chez les entrants ou les présents. Cela reflète le travail mené par les personnes durant l'hébergement.

Le temps de l'accompagnement social permet d'aborder ces questions et les traiter dans un cadre sécurisant. En effet, la question des dettes n'est pas toujours aisée à aborder pour des personnes qui peuvent se sentir culpabilisées ou coincées dans une situation qu'elles pensent inextricables.

II. L'Inter Médiation Locative (IML)

1. Statistiques générales : un taux d'occupation faible

L'Inter Médiation Locative correspond à un dispositif de logement adapté relatif à la politique du logement d'abord. Oasis 38 propose en sous-location, des appartements autonomes à des ménages proches d'un relogement dans le droit commun.

En 2025, sur le dispositif IML, **25 personnes** ont été **présentes**, dont 10 enfants, soit **13 ménages**.

12 personnes ont été nouvellement **accueillies**, soit **6 ménages**.

13 personnes sont **sorties** du dispositif en 2025, soit **6 ménages**.

Cela représente **2 246 nuitées** pour **9 mesures**.

Ce dispositif étant financé par mesures et non par places, la capacité théorique d'accueil est de **3 209 nuitées** pour 9 appartements dont l'un a été capté en mars 2025.

Le **taux d'occupation est de 69,99%** pour l'année 2025.

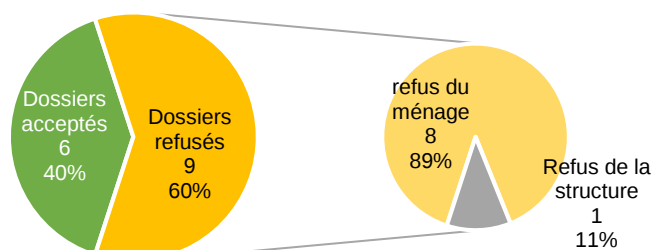
Nous pouvons attribuer ce faible taux d'occupation du dispositif par une difficulté d'orientation des ménages dont la demande ne correspond pas toujours à l'offre de logement.

- Les orientations sur le dispositif : une majorité de refus à l'origine des personnes

Lorsque les ménages sont orientés en IML, comme en CHRS, nous les recevons pour un entretien de pré-accueil. Lors de cette rencontre, nous écoutons les personnes quant à leur situation et leurs besoins puis nous présentons la structure et le fonctionnement de l'IML.

En 2025, nous avons reçu 15 ménages en pré-accueil, mais seulement 6 ont effectivement intégré le dispositif.

Traitement des dossiers des ménages orientés en IML en 2025

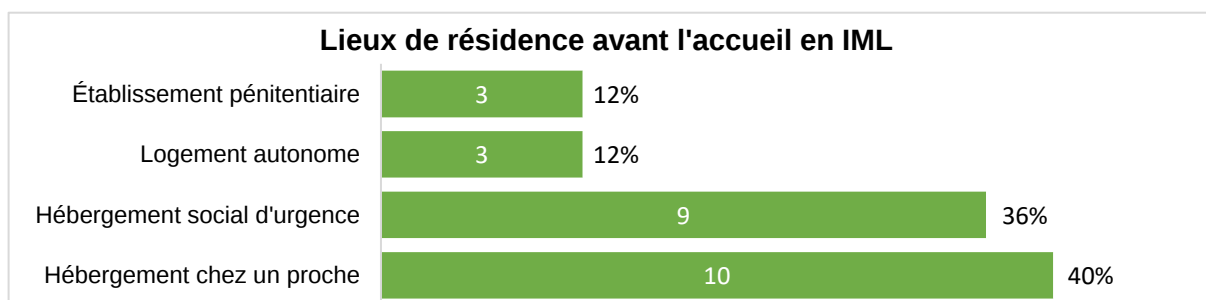


Nous observons 8 refus de la part des ménages et 1 refus de notre part. Ce dernier a été fait en concertation avec la personne orientée. Nous avons fait un retour au SIAO afin d'expliquer qu'une place en CHRS serait plus adaptée pour les besoins d'accompagnement de la personne.

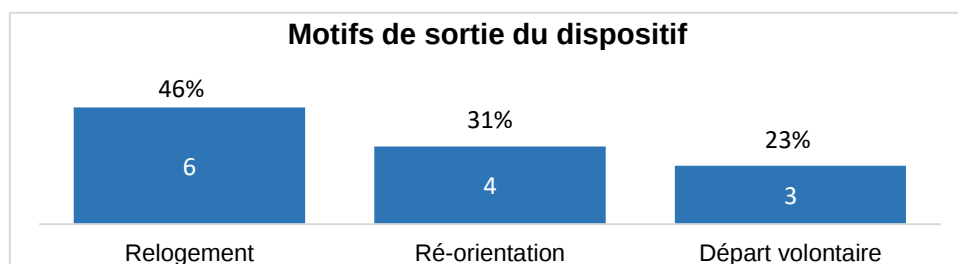
Concernant les 8 refus recensés, 50% sont dus à l'emplacement de l'hébergement proposé. Pour les autres 50% ce sont leurs situations qui ont amené un refus de leur part. Une instabilité économique ou une attribution logement sont les deux raisons pour lesquelles les ménages ont refusé l'orientation.

Ceci nous montre l'importance d'une première rencontre. Les plus de 50% de refus démontrent que l'orientation initiale est inadaptée. Cela est dû à une méconnaissance du dispositif IML et/ou de la situation des personnes, par les personnes qui font les orientations. Il semblerait important que des rencontres puissent être effectuées entre les services orienteurs et les associations proposant de l'IML afin que le parcours des personnes soit plus fluide.

- Motifs d'entrées et de sortie des personnes en 2025



Chez les personnes accueillies en IML, nous observons une majorité de personnes hébergées chez des tiers ou dans un dispositif social d'urgence.

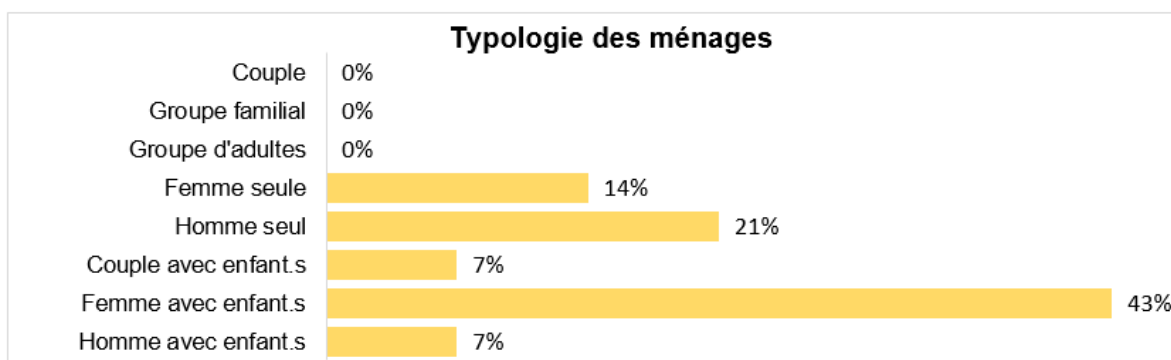
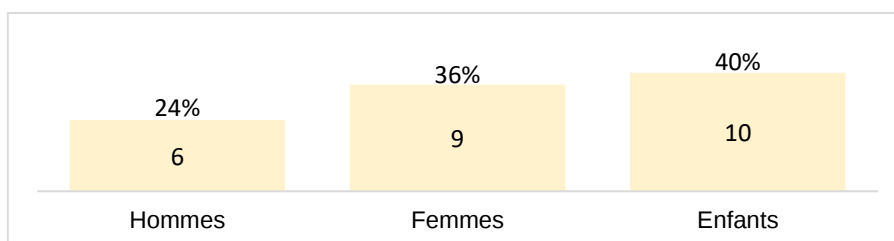


Les 4 personnes ré-orientées font partie de la même famille qui a souhaité regagner leur région d'origine. Cela a pu être possible en intégrant un dispositif d'IML dans ce département.

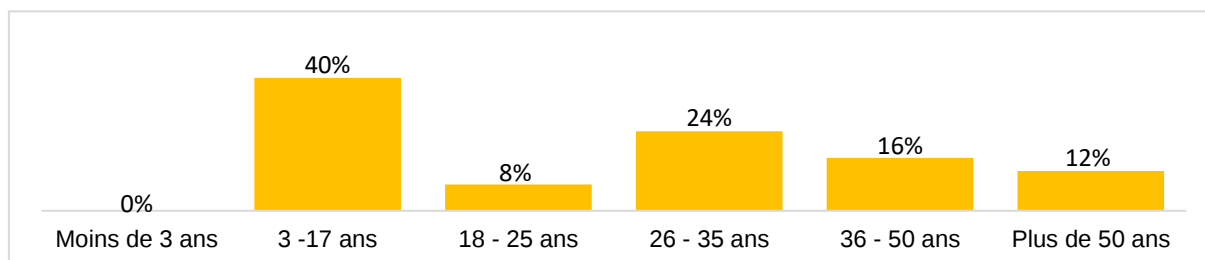
2. Caractéristiques générales des personnes hébergées en IML en 2025

- Type de personnes : une part importante d'enfants accueillis

IML 2025	nombre	%
Hommes	6	24%
Femmes	9	36%
Enfants	10	40%
Total	25	100%

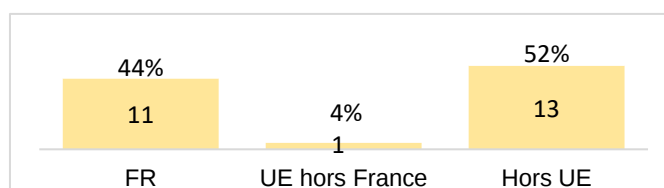


- Âges des personnes accueillies en IML

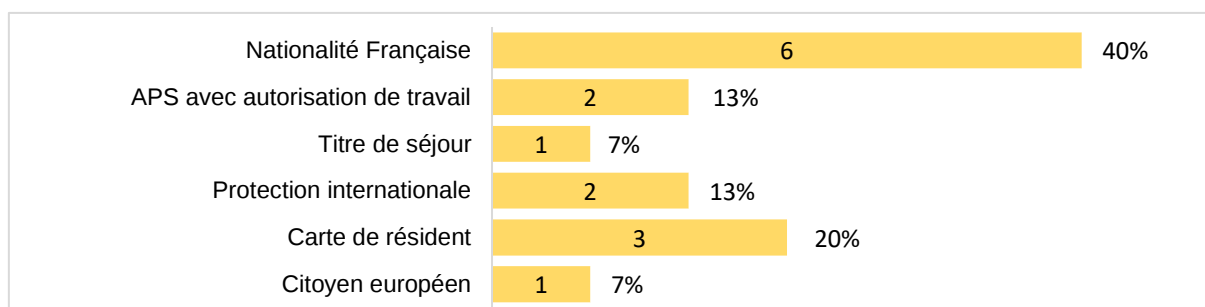


3. Situation des personnes lors de l'hébergement

- Nationalités



- Des situations administratives suffisamment stables



Nous notons une majorité de personnes de nationalité française accueillies au sein du dispositif. Nous pouvons rappeler que l'entrée en IML est conditionnée au niveau du SIAO par la détention d'un droit au séjour autorisant au travail et d'une durée de 6 mois au minimum.

- Santé au sens large

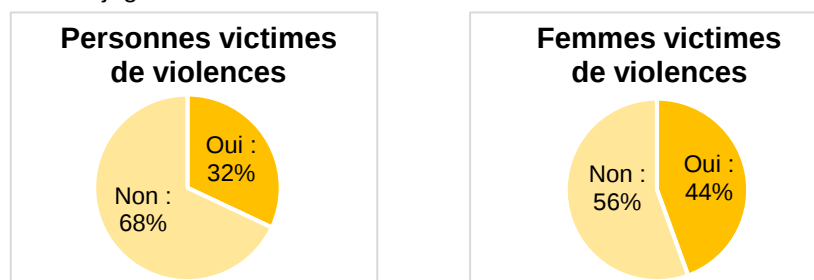
- Santé somatique, psychique et addictions

Une personne déclare avoir des problèmes de santé et être en situation de handicap physique. Cette personne est suivie par un médecin généraliste.

Sur les 25 personnes accueillies en 2025, 6 ont déclarées ne pas avoir de médecin traitant à leur entrée dans le dispositif. Elles n'étaient plus qu'une seule au 31 décembre 2025. Il s'agit de l'enfant d'une personne accueillie, qui est arrivée en octobre 2025.

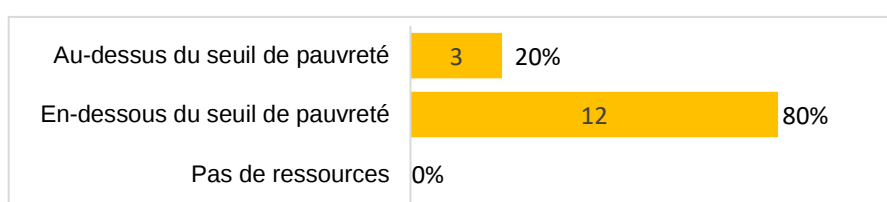
- Vécus de violences

8 personnes sur les 25 accueillis ont vécu des violences : 4 enfants et 4 femmes. Les enfants sont des co-victimes des violences conjugales.



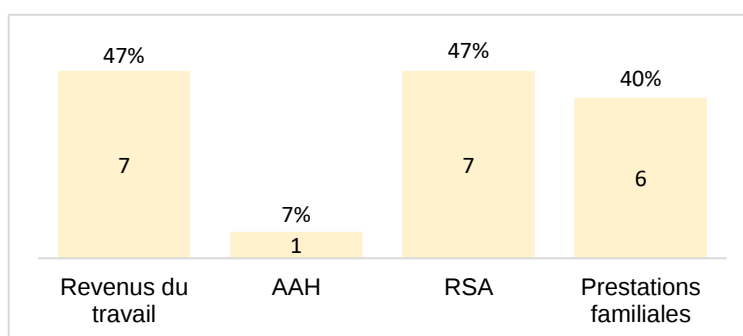
- Un faible niveau de ressources financières

- Niveau de ressources

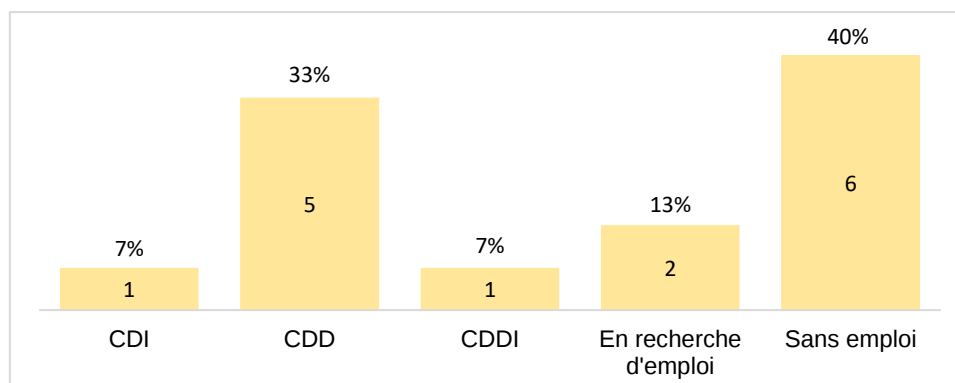


Le niveau de ressource des personnes accueillies en IML cette année est majoritairement en dessous du seuil de pauvreté. Pour autant, les ménages peuvent assumer le loyer et les charges demandées par le dispositif. Ce fait n'empêche pas les personnes de sortir du dispositif et de pouvoir accéder à un logement social.

- Type de ressources



- Type d'emploi : des emplois stables peu représentés



- Endettement

Deux personnes déclarent avoir des dettes.



Chapitre 3 : En transversalité

Actions collectives en transversalité	p. 52
--	-------

Pôle culture et bien-être	p.53
---------------------------	------

Pôle Habitat/ Habiter	p.54
-----------------------	------

Pôle santé	p.54
------------	------

Atelier de conversation en français	p.55
-------------------------------------	------

Droit au séjour et administratif	p.55
----------------------------------	------

Ateliers cuisine chez Sonia	p.55
-----------------------------	------

Actions collectives d'accompagnement en transversalité

L'Appart et Oasis 38

Une autre dimension de l'accompagnement social des personnes est la proposition de temps collectifs variés. Nous les organisons par thématiques et en transversalité entre le CHRS Oasis 38 et le service de l'Appart.

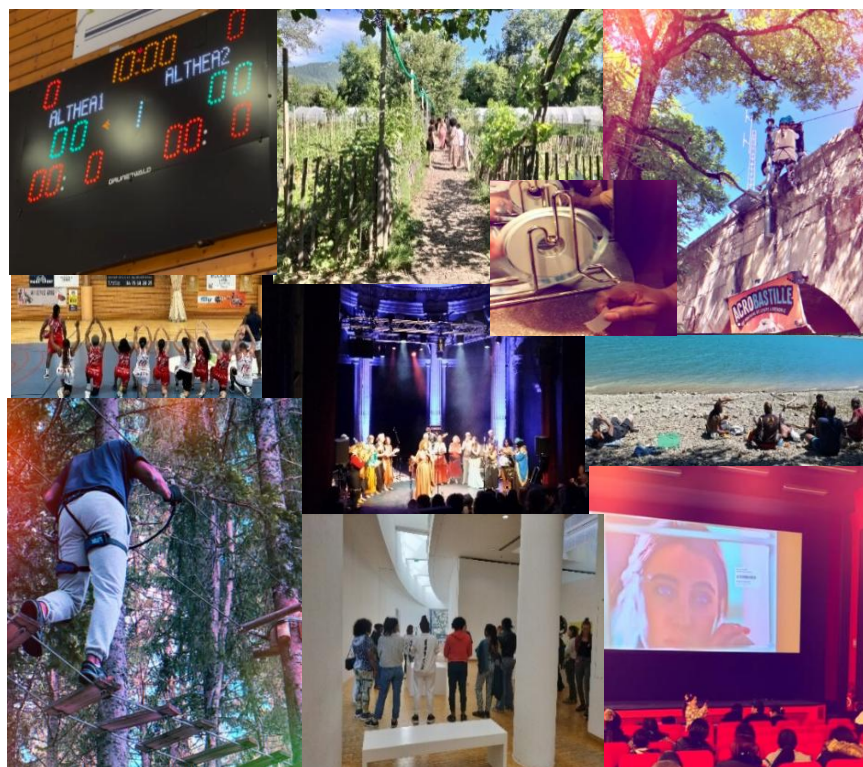
Deux à trois travailleurs sociaux sont engagés dans chaque thématique et coordonnent l'organisation des actions.

- Pôle culture et bien-être

L'objectif du pôle est toujours de rendre possible la mise en place de temps favorisant la création de lien social et un mieux-être global chez les personnes accompagnées. Cela par le prisme de l'accès à la culture et à des activités extérieures ; en levant les freins d'accès aux différents lieux et espaces (culture, nature, bien-être).

Une quinzaine de temps ont été organisés au cours de l'année 2025, de nombreuses sorties culturelles (musée, théâtre, danse, musique), sportives (basket avec le Club féminin La Tronche Meylan, luge au col de Porte) et nature (lacs, balades). Des temps festifs ont également été proposés, notamment en début d'été au Jardin Sans Frontières et en fin d'année à la cinémathèque de Grenoble.

Tous nos remerciements : au Centre international des musiques nomades du Théâtre Sainte-Marie d'en bas, au Théâtre Municipal de Grenoble (TMG), à la Maison de la Culture (MC2), l'Heure Bleue, la Source ; aux musées de Grenoble, de l'ancien évêché, d'archéologie ; à la cinémathèque de Grenoble, au Basket Club la Tronche Meylan (BCTM), l'organisation Vert et Blanc ainsi que le Jardin sans frontière. Par les actions qu'ils proposent, les événements qu'ils accueillent et leur politique d'ouverture aux publics les plus précaires, ils ont permis aux personnes accompagnées par l'association de bénéficier de la richesse de leur travail.



- Pôle habitat/habiter

7 ateliers collectifs ont été animés par l'équipe de maintenance et une travailleuse sociale :

Nous avons proposé à des personnes hébergées de venir apprendre avec nous, dans les locaux de l'association, quelques petites réparations qu'elles seront amenées à faire dans leur futur logement. Ainsi, une dizaine de personnes sont venues apprendre à déboucher un siphon ; à changer une ampoule ; à remplacer un système de chasse d'eau ; à nettoyer des bouches de VMC ; à changer un joint ; à changer un mousseur... Autant d'apprentissages pour lesquels les personnes ne nous contactent plus forcément alors qu'elles sont encore hébergées.

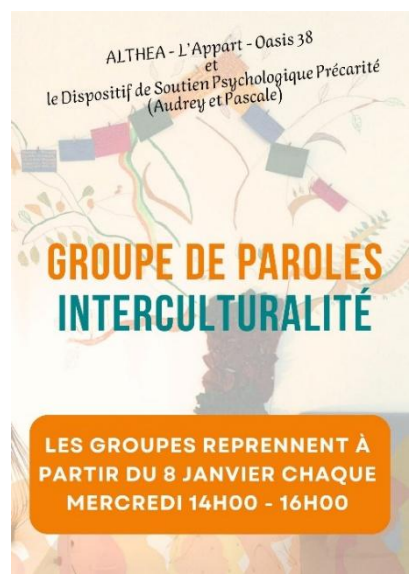
Les apports pour les personnes sont précieux et nous souhaitons renforcer cela en créant un petit « dossier » par logement que nous allons confectionner en 2026. Le but de ce dossier sera d'amener encore plus d'autonomie aux personnes. Ce dossier, personnalisé pour chaque logement, permettra aux personnes hébergées de glaner de l'information avant de contacter l'astreinte ou la maintenance.

En 2025, nous avons effectué **889 démarches liées à l'hébergement** (ateliers collectifs, visites à domicile, état des lieux, chantiers, réparations...).

En poursuivant les ateliers et en continuant à développer cette thématique, il est fort probable que ce chiffre baisse sur les années à venir. Cela nous permettra d'être encore plus présents pour apporter du confort aux personnes en rénovant le Parc logement au fur et à mesure.

- Pôle santé

Deux types d'actions ont été réalisées en 2025 : deux groupes animés par l'équipe du Dispositif de Soutien Psychologique Précarité (infirmière et psychologue) du CHAI et des petits déjeuners santé en présence de nombreux partenaires.

	13 groupes de parole sur la thématique de l'interculturalité ont été animés par la psychologue et l'infirmière du DSPP. 12 groupes bien-être de pratique d'exercices d'autorelaxation et d'automassage dans le cadre du prendre soin de soi ont été menés par l'infirmière du DSPP.	
---	---	---

4 des 46 petits déjeuners santé organisés au sein du service l'Appart ont été construits et animés avec la **Maison Ressource en Santé de l'Isère** et ont accueillis des personnes accompagnées par Oasis 38 et par l'Appart.

Les thématiques abordées étaient : l'alimentation, la santé mentale, les risques cardiovasculaires et le stress.

Cela s'inscrit dans la continuité d'un travail partenarial amorcé en 2024.



- Atelier de conversation en français

Deux travailleuses sociales du CHRS ont travaillé à la mise en place d'un atelier de conversation en français les lundis matins. Entre 3 et 6 personnes accompagnées par Oasis 38 et l'Appart participent assidument aux ateliers proposés par cycles de 6 séances espacé d'une semaine. Elles ont rédigé un écrit avec les personnes participantes : cf. page...

- Droit au séjour et administratif

Cette année 2025, 3 réunions d'informations ont été proposées sur la thématique du droit au séjour. Ces réunions ont été préparées et animées par les deux juristes de l'ADATE intervenant à ALTHEA.

- La première pour informer sur la **loi immigration votée en janvier 2024**, visant à mieux contrôler l'immigration, améliorer l'intégration des étrangers et renforcer la sécurité publique. Le décret d'application a été publié en juillet 2025 et impacte une partie des personnes accueillies au CHRS et à l'Appart.
- La deuxième réunion d'information fût sur le **renouvellement des titres de séjour**, dans un contexte de modification des pratiques de la préfecture et de l'ANEF (Administration Numérique pour les Etrangers en France).
- La troisième réunion concernait le **droit au séjour** et la préfecture en lien avec les modalités d'accès à la préfecture de l'Isère.

Par ailleurs, un atelier a été animé par le comptable de l'association sur la thématique de la **compréhension des fiches de paye** afin que les personnes gagnent en compétences.

- Ateliers cuisine chez Sonia

Un nouvel atelier a été créé suivant l'initiative de Muriel, secrétaire d'accueil à Oasis 38 qui est partie à la retraite au printemps 2025, et de Sonia, cuisinière et traiteur située rue Bayard à Grenoble. Elles ont souhaité proposer un atelier cuisine mensuel qui a démarré en octobre 2025. Voici le premier compte rendu rédigé par Muriel :

Atelier partagé n°1 : 06/10/2025 - Animé par Sonia et Muriel

Pour ce premier atelier nous avons fait le choix de recettes françaises, deux classiques qui avaient l'avantage d'être simples à réaliser et permettaient d'utiliser pour l'une des jaunes d'œufs, pour la seconde les blancs. Dixit Sonia : « une des bases de la cuisine est de ne rien jeter... »

Le menu proposé :

- La blanquette traditionnelle déclinée avec du poulet
- Des financiers aux noisettes.

Sonia a expliqué, donné des conseils, des petites astuces.



Rapidement, chacun a trouvé sa place et son rythme dans la cuisine.

Les moments calmes, durant l'épluchage des légumes par exemple, ont été propices aux échanges et très vite, ce que l'on avait imaginé a pris forme, les souvenirs, les lieux, les produits, les odeurs...

Au fur et à mesure des échanges un maelstrom d'images s'est imposé, c'était vivant et spontané...



A la fin de l'atelier, les personnes ont pu partir avec les plats.





Chapitre 4 : L'Appart

I Accueil p.58

1. Permanences individuelles et collectives

II. Accompagnement : Statistiques commentées p.58

III. Aller vers p.71

1. Maraudes physiques et numériques
2. Permanences hors les murs

IV. Prévention et sensibilisation p.73

1. Agrasc à destination de la Région Auvergne Rhône-Alpes

V. Action jeunes p.73

VI. Les actions ponctuelles qui jalonnent la vie du service p.78

1. Formation psycho- trauma
2. Partenariats pour orientation thérapeutique ou non
3. Développement d'actions en lien avec les journées internationales
4. Développement d'actions en lien avec le PCBE

Section 1 : Accueil

Les permanences individuelles et collectives

ACCUEIL

Pour rappel, le service L'Appart accueille toute personne concernée par la prostitution, le travail du sexe, quel que soit son genre, son âge, sa situation, là où elle en est et là où elle veut aller.

Ses actions reposent sur des principes fondateurs : inconditionnalité, libre-adhésion, non jugement, confidentialité et consentement éclairé.

Le service l'Appart ne peut accompagner toutes les personnes qui le sollicitent. Pour ne pas fermer les portes du service aux personnes concernées par ses missions, nous avons mis en place une **permanence individuelle et collective le jeudi**, co-animée par la personne accueillante et un membre de l'équipe éducative. Le public accueilli présente de fortes vulnérabilités sociales et sanitaires, potentiellement exposé à des violences et à des conduites sexuelles à risques.

La fin d'année 2024 a été marquée par une hausse significative de fréquentation, nous confrontant à nos limites. Nous avons fait le choix de suspendre deux permanences et de proposer un temps avec l'équipe, la direction et les personnes accueillies pour expliquer ce choix et amorcer une réflexion quant à de nouvelles modalités d'accueil avec les personnes concernées pour la suite. La décision qui a émergé de cette réflexion est de proposer des temps d'accueil en **non mixité** (femmes et minorités de genre / hommes cis) dans l'objectif de réduire le nombre de personnes présentes le jeudi après-midi, mais aussi de favoriser une **libération de la parole**.

La permanence individuelle du jeudi matin accueille les nouvelles personnes orientées qui sont reçues en entretien individuel. Ce temps nous permet de présenter le service (ses missions et son fonctionnement), faire un point sur la singularité de chaque situation, favoriser les orientations adaptées et repérer les situations d'emprise et de violence. Des personnes accueillies peuvent aussi solliciter un rendez-vous individuel en cas de situation d'urgence.

La permanence collective du jeudi après-midi a pour objectif de favoriser l'accès aux droits et aux soins et de promouvoir une démarche de réduction des risques et d'auto-support. Pour cela, nous animons ces espaces avec un large réseau partenarial.

En moyenne, entre 15 et 25 personnes participent aux permanences collectives.

F : femmes et minorités de genre

H : hommes cis

Mois	Jour	Partenaire	Thématique	Public
Janvier 2025	2	Temps convivial		Mixité
	9	CEGIDD	Santé sexuelle	Mixité
	16	Sage-femme	Deuil périnatal, grossesse et accouchement difficile	F
	23	Exposition compagnie enjeux	Violences conjugales	Mixité

	30		Permanence annulée	
Février 2025	6	Intervention Direction	Transmission d'informations / contexte actuel	F
	13	Intervention Direction	Transmission d'informations / contexte actuel	H
	20		Permanence annulée	
	27	Appart	Intersectionnalité : femmes / TDS / migration	F
Mars 2025	6	MRSI	Stress	F
	13	Centre lutte anti-tuberculose	Tuberculose	H
	20	Vivre sans addictions	Conduites addictives	H
	27	Tempo Prométhée	TROD	F
Avril 2025	3	AGECSA	Santé de la femme	F
	10	MRSI	Alimentation	H
	17	Patriarchie	Inégalités de genre, discriminations et violences sexistes et sexuelles	F
	24	CEGIDD	Infections sexuellement transmissibles	H
Mai 2025	1	Férié		
	8	Férié		
	15	AIDES	LGBTQIA+	H
	22	Sage-femme	Vécu de la grossesse et de l'accouchement	F
	29	Férié		
Juin 2025	5	CEGIDD	Dépistage hors les murs	Mixité
	12	Pôle santé précarité	Cancer du col de l'utérus	F
	19	Tempo	VIH	H
	26	Planning familial	Santé sexuelle, IVG, contraception, violences	F
Juillet 2025	3	Point-Virgule	Conduites addictives	H
	10	MRSI	Risques cardiovasculaires et hypertension	F
	17	Prométhée	Hépatites	F
	24	Appart	CINEMA	
	31	Auto support / Appart	Témoignages	F
Août 2025	7	Pôle santé précarité	Anatomie vulve	H
	14	Auto support / Appart	Témoignages	F
	21	Pôle santé précarité	Anatomie pénis	F
	28	Auto support/ Appart	Débat mouvant - TDS / Proxénétisme	H
Septembre 2025	4	AIDES	Plaisir désir excitation et libido	F
	11	Tempo	Trod VIH	H
	18	Point-Virgule	Conduites addictives	F

	25	CEGIDD	Santé sexuelle	F
Octobre 2025	2	MRSI	Alimentation et conduites compulsives	H
	9	Pôle santé précarité	Cancer du sein	F
	16	PMI	Parentalité et TDS	F
	23		Annulation / Formation psycho-trauma	
	30	Totem	Plateforme addictions	H
Novembre 2025	6	CEGIDD	Dépistage hors les murs	Mixité
	13	Pôle santé précarité	Cancers masculins	H
	20	Auto support / Appart	BILAN FEMMES	F
	27	AIDES	Identité de genre/ orientation sexuelle	H
Décembre 2025	4	Sans Gamète	Contraception testiculaires	Mixité
	11	Auto support / Appart	Bilan	H
	18	Appart	Temps festif	Mixité
	25	Férié		

Choix des thématiques :

Santé sexuelle : Nous avons fait le choix de prioriser la venue régulière d'associations de santé sexuelle (Aides, Cegidd, Prométhée, Tempo), afin de nous inscrire dans une démarche de réduction des risques. Nous constatons que la régularité de leur venue, la répétition des informations transmises favorise l'intégration des connaissances et le partage de celles-ci entre pairs. Les actions de dépistage sont fortement appréciées, ayant permis de lever certains freins rencontrés. Dans cette perspective, la mise en place d'une permanence hors les murs au Cegidd a favorisé l'ouverture vers l'extérieur.

Santé de la femmes/ violences sexistes et sexuelles : Nous avons fait le choix également de mettre l'accent cette année sur la santé des femmes et les interventions relatives aux violences sexistes et sexuelles, encore trop largement intériorisées, invisibilisées et ancrées dans notre société.

Santé générale : L'intervention régulière du pôle santé précarité de la ville de Grenoble et de la MRSI a permis l'accès aux soins, à l'information quant aux lieux ressources et d'aborder des thématiques plus généralistes, en partant des propositions du public accueilli.

Santé mentale : La MRSI est intervenue spécifiquement autour du stress cette année mais la problématique de la santé mentale est abordée de manière transversale lors des différentes interventions. En effet, les personnes expriment une forte détresse au travers de leur participation.

Conduites addictives : L'intervention du service Point-Virgule est venue questionner les représentations du public accueilli autour des consommations, de l'usage et de la dépendance. Ceci est le point de départ d'une volonté partagée d'une dynamique partenariale plus étroite, ayant donné lieu à une convention. Il nous semble important de proposer un espace de parole spécifique à cette thématique, le besoin étant repéré.

Auto-support : Le temps de réflexion en début d'année a mis avant le souhait des personnes de mise en place de temps d'auto-support.



Dans cette perspective d'auto-support, deux collectifs se réunissent chaque mois :

- ✓ Atelier tricot : nommé ainsi par les personnes concernées, des travailleurs.euses du sexe se réunissent le dernier mardi de chaque mois au service pour échanger quant à leurs pratiques et se soutenir.



- ✓ Collectif de lutte contre l'excision : sous l'impulsion d'une personne accompagnée, ce collectif propose un espace de parole par et pour les personnes ayant subi une mutilation génitale chaque mois également. Des professionnelles de l'AGECSA et de la Maison des Femmes sont associées à ce projet.



Section 2 : Accompagnements

Statistiques commentées

Accompagnement

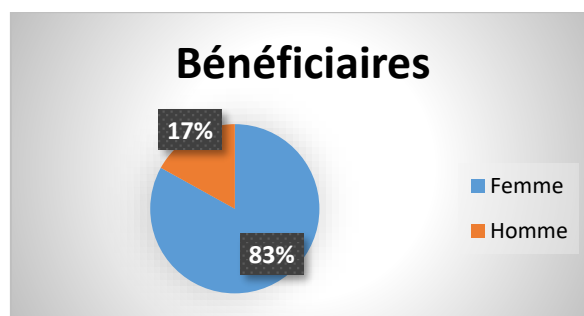
L'accompagnement proposé au service l'Appart est un accompagnement social global individualisé, qui s'inscrit dans le temps et s'adapte en fonction des besoins repérés et des demandes exprimées.



En 2025, le service l'Appart a accompagné 118 personnes.

Le travail du sexe, la prostitution s'inscrit dans des rapports sociaux inégalitaires, des rapports de pouvoir préexistants, qui demande une analyse intersectionnelle. Ces rapports de domination s'imbriquent et produisent des situations de discriminations spécifiques.

- ✓ **Rapports de genre** : une asymétrie structurelle.



La prostitution, le travail du sexe, s'inscrit dans un ordre social où les rapports de genre sont déjà inégalitaires et renvoie à un rapport de pouvoir sexué et sexualisé. La majorité des personnes concernées par le travail du sexe, la prostitution sont des femmes, des personnes trans ou non binaires, face à une clientèle très majoritairement masculine.

Le corps féminin est historiquement construit comme disponible, appropriable et consommable.

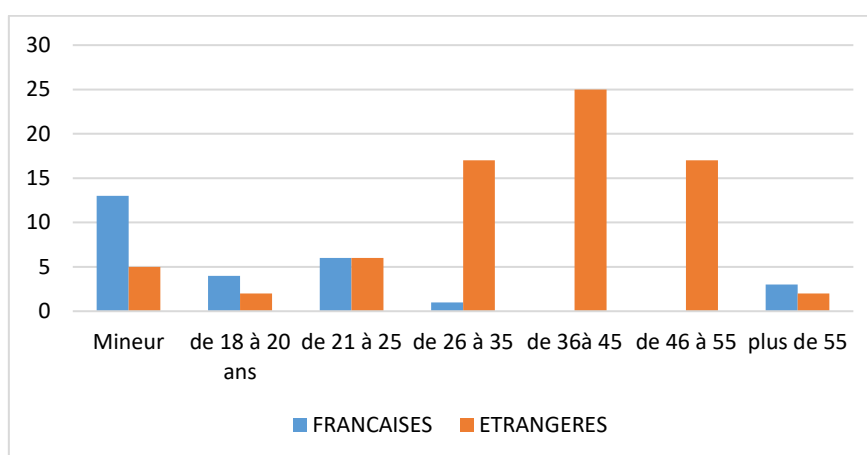
Les personnes trans subissent une hypersexualisation et une fétichisation spécifique, renforçant leur exposition aux violences.

✓ **Rapports d'âge** : sexualisation de la jeunesse et vulnérabilité des personnes plus âgées.

L'âge n'est pas qu'une donnée biologique : c'est un rapport social qui organise des hiérarchies de légitimité, de crédibilité et de valeur.

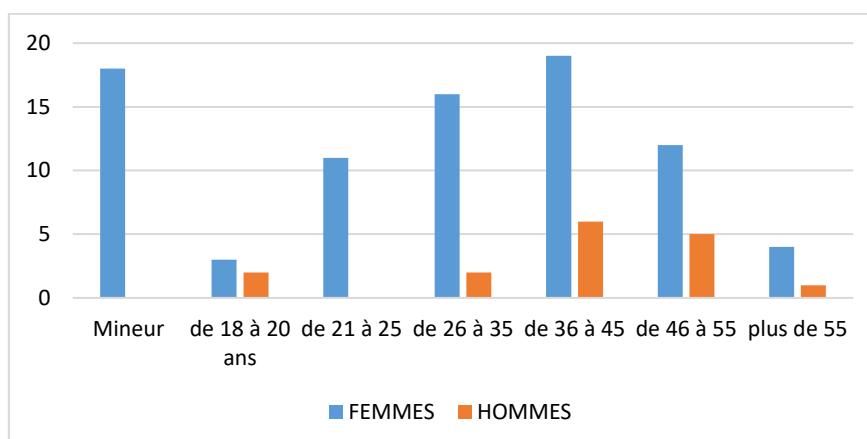
La minorité et plus largement la jeunesse sont recherchées par les clients et les réseaux d'exploitation, les personnes jeunes étant perçues comme plus « désirables » mais aussi plus malléables.

Les personnes plus âgées sont invisibilisées et dévalorisées.



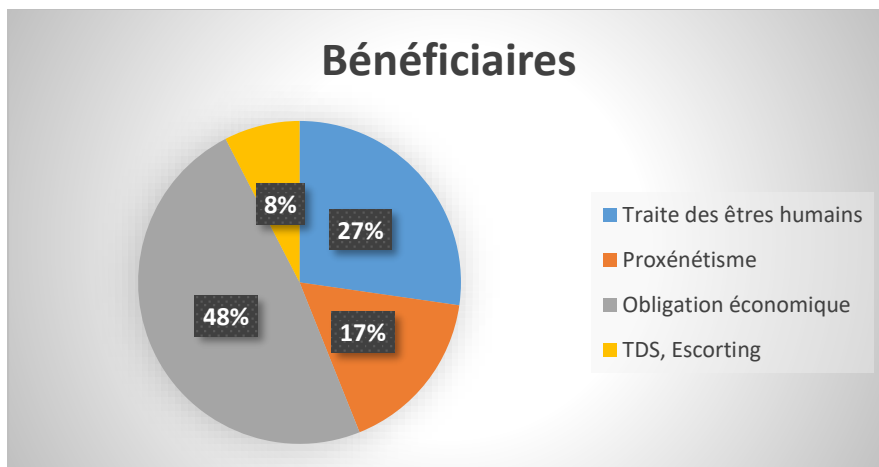
Les mineur.es et jeunes majeur.es de moins de 21 ans accompagnés par le service sont majoritairement des jeunes de nationalité française faisant face à un contexte de rupture familiale et de prise en charge institutionnelle par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils et elles présentent des parcours de vie déjà marqués par des carences, des violences, de l'errance et de l'isolement. Le faible capital social et l'absence de filets de sécurité renforcent leur vulnérabilité face aux proxénètes et aux clients.

Dans l'exploitation sexuelle, les jeunes font face à une asymétrie de pouvoir, étant fortement exposés aux stratégies de manipulation, de grooming (pédopédage) et d'emprise et sont en difficulté pour identifier les violences et poser des limites.



Plus la personne vieillit, plus l'âge devient un facteur de déclassement économique et social. Les corps sont marqués par des années d'exposition aux violences, au stress, à la précarité et à l'isolement. L'état de santé physique et psychique se dégradent au fil du temps, les personnes exprimant fatigues et détresse.

✓ **Rapport de classe** : précarité sociale et économique

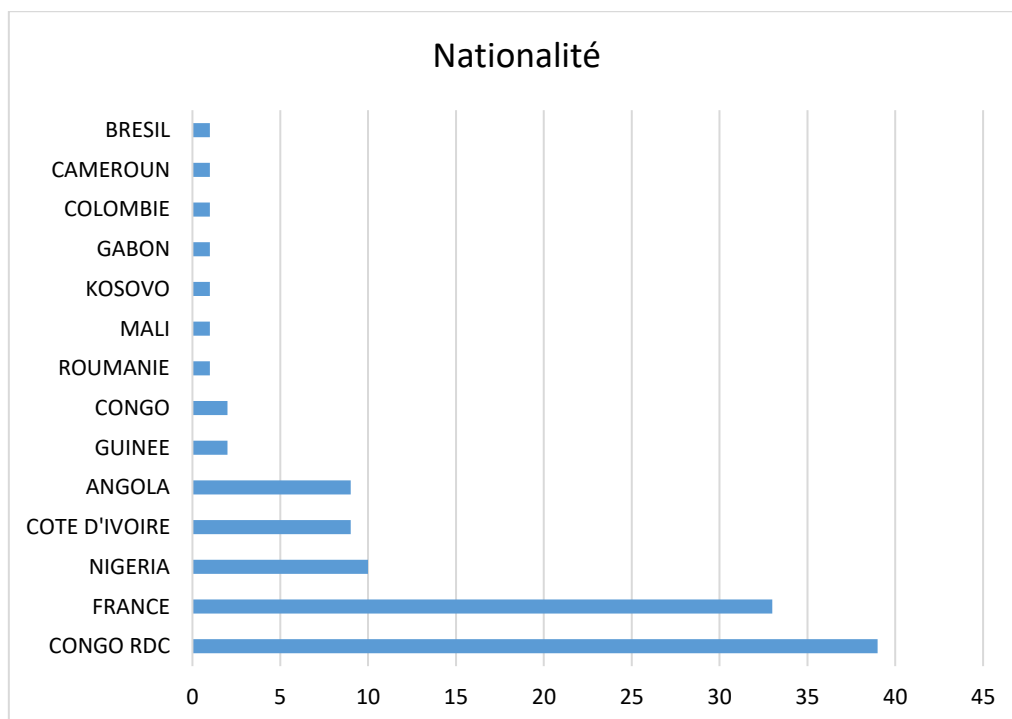


Le recours au travail du sexe, à la prostitution répond à une contrainte économique pour la majorité des personnes accompagnées et apparaît comme une stratégie de survie pour faire face à l'absence de mise à l'abri et de ressources.

Les clients disposent généralement d'un capital économique et social plus important et l'argent devient alors un levier de pouvoir : pression à accepter des pratiques non désirées et des rapports sexuels non protégés, négociation du temps et du tarif. La précarité limite la capacité à dire non et à poser ses limites, le consentement étant négocié.

L'invisibilisation de l'activité renforce l'isolement, la clandestinité et ainsi l'exposition aux violences.

✓ **Situations d'exil** : surreprésentation des personnes de nationalité étrangère.



La prostitution, Le travail du sexe, apparaît pour certaines personnes de nationalité étrangère en situation irrégulière, comme le moyen de survivre et de subvenir à leurs besoins fondamentaux. Le racisme structurel couplé aux politiques migratoires restrictives produisent des situations de grande vulnérabilité administrative, précarisent les trajectoires et réduisent les alternatives.

Couplé à des stéréotypes sexuels racistes (exotisation), cette réalité déshumanise les personnes et favorise les violences.

Par ailleurs, les réseaux de proxénétisme et de traite, ainsi que les clients exploitent leur situation de vulnérabilité et les désinforment, ce qui a pour conséquence d'empêcher les personnes de porter plainte lorsqu'elles vivent des violences et de faire valoir leurs droits.

✓ **Vulnérabilité psychique** : un continuum de violences

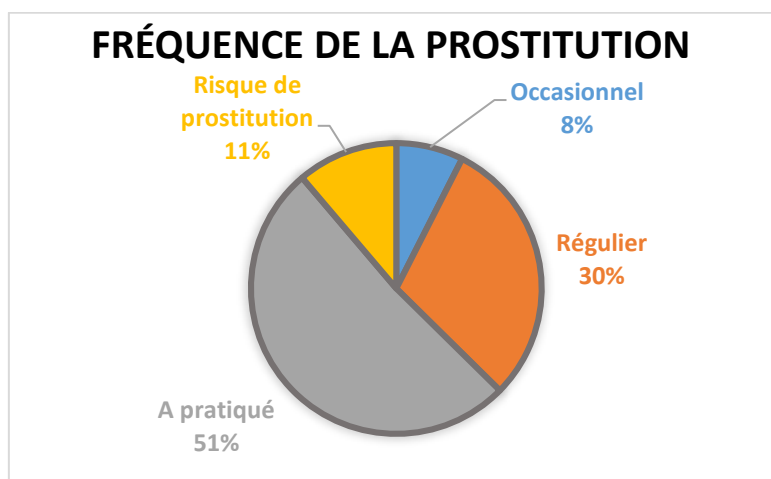
La majorité des personnes accompagnées présentent un parcours de vie semé de ruptures, de carences et/ou de violences. Troubles psychiques, traumatismes, addictions, handicaps visibles ou invisibles représentent des facteurs de risques et des facteurs aggravants de précarisation.

Les réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, de proxénétisme, ainsi que des clients exploitent leurs vulnérabilités.

- **La prostitution, le travail du sexe, peuvent être un révélateur des inégalités sociales. Les rapports ne s'additionnent pas : ils s'entrecroisent. Plus les rapports de domination se cumulent, plus les marges de manœuvre se réduisent, l'exposition aux violences augmente et l'accès aux droits se complique. L'action sociale doit être intersectionnelle et non jugeante.**

➤ **Un accompagnement social global adapté aux besoins et aux demandes**

- **Recherche d'alternatives à la prostitution / au travail du sexe**



Au travers de l'accompagnement social et juridique, en complémentarité du maillage partenarial propre à chaque situation, et du profil des publics qui sollicitent le service, nous constatons un processus de distanciation de l'activité prostitutionnelle pour une majorité de personnes accompagnées.

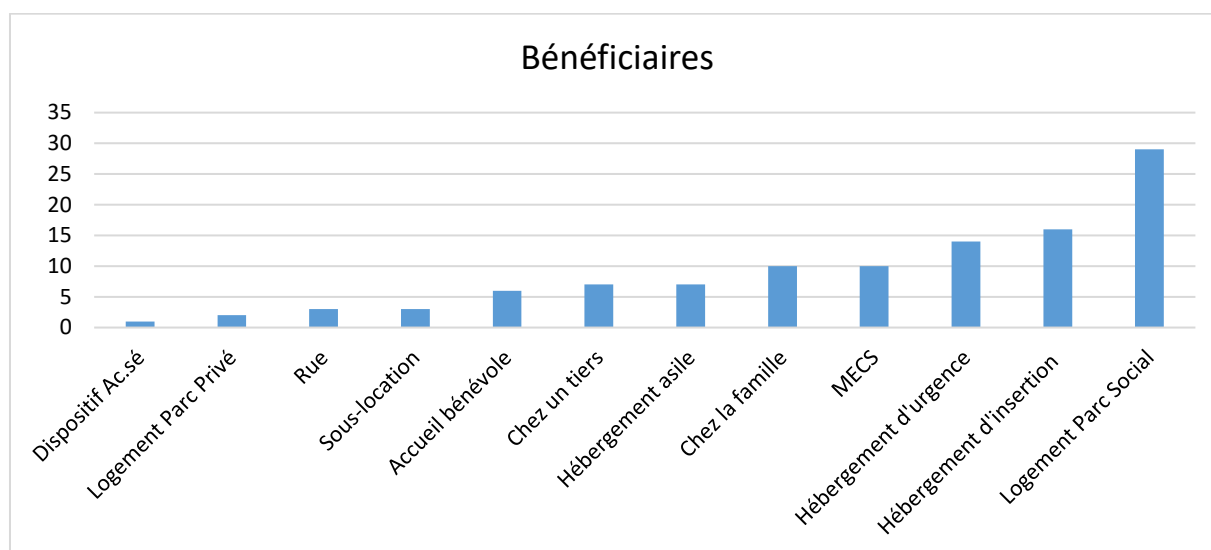
L'obtention d'une protection internationale venant reconnaître le statut de victime de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, l'obtention d'un titre de séjour en qualité de victime de proxénétisme, l'entrée au sein du Parcours de sortie de prostitution représentent des leviers précieux favorisant ce processus de distanciation pour les personnes qui sont dans cette demande.

Cette année 2025 a été marquée par des difficultés majeures en lien avec le Parcours de sortie de prostitution. Des demandes d'engagement ayant été validées par le Commission Départementale de

lutte contre le système prostitutionnel en décembre 2024 ont finalement été rejetées en début d'année. L'association s'est alors mobilisée pour soutenir les personnes concernées dans une démarche de recours. Ce contexte a fortement impacté les personnes accompagnées, l'équipe et la vie associative. Par la suite, plusieurs commissions ont été annulées, dans l'attente de la préparation d'un nouveau protocole. Une commission a finalement eu lieu en décembre 2025, lors de laquelle nous avons présenté deux demandes qui ont été validées.

Nous espérons que l'année 2026 sera plus apaisée, l'objectif restant de favoriser l'accès aux droits des personnes accompagnées.

- **Recherche d'hébergement / de logement**



L'absence de mise à l'abri représentant un facteur important d'entrée et de maintien dans l'activité prostitutionnelle, nous accompagnons les personnes vers l'accès à l'hébergement et au logement. Ces démarches d'inscrivent dans le temps, les délais d'attente étant longs. Lorsque les personnes souhaitent se distancer de l'activité prostitutionnelle, L'accès à une mise à l'abri pérenne et sécurisante facilite ce processus de distanciation et la recherche d'alternatives au travail du sexe/ la prostitution.

- **Favoriser l'accès aux soins**

L'accès aux soins apparaît comme une condition de base de la dignité et de la protection des personnes, l'accès à la santé étant un droit fondamental mais souvent entravé. La précarité administrative, la méfiance envers les institutions, la stigmatisation liée au travail du sexe/ la prostitution, la méconnaissance des dispositifs existants sont tout autant de facteurs structurels qui empêchent cet accès aux soins. Face à ce décalage entre le droit et son effectivité réelle, l'accompagnement social prend en compte les risques sanitaires spécifiques liés à cette activité : risques d'infections sexuellement transmissibles ; grossesses ; problèmes gynécologiques ; violences sexuelles, physiques et psychologiques ; santé mentale fragilisée ; conduites addictives. Sans accès aux soins, ces risques s'aggravent, se chronicisent et deviennent des facteurs d'exclusion supplémentaire.

Prioriser l'accès aux soins vise à lutter contre les inégalités sociales de santé et permet aux personnes de réduire les risques dans le cadre de leur activité, de reprendre du pouvoir, de mieux poser ses limites. Se soigner c'est retrouver du pouvoir d'agir dans un contexte de fortes dominations. La santé représente souvent la première porte d'entrée vers l'accès aux droits car elle apparaît comme un des premiers besoins exprimés et permet d'amorcer la construction d'une relation de confiance.

- **Promotion de l'auto-support**

Au travers de l'ensemble du travail mené, il est indispensable pour le service de partir des besoins des personnes accueillies, de les associer à la vie et aux orientations du service, qui a justement été nommé « l'Appart » par les personnes elles-mêmes, aspirant à un lieu chaleureux et convivial, un espace où

les personnes puissent se sentir accueillies et en sécurité. Pour cela, l'aménagement des locaux est précieux.

Au cours de l'année 2025, nous nous sommes attachées à proposer des expositions temporaires en lien avec différents partenaires et des thématiques inhérentes aux missions du service.

La démarche d'auto-support se retrouve particulièrement sur l'ensemble des temps collectifs, qui repose sur la reconnaissance des savoirs expérientiels des personnes concernées, qui sont expertes de leur propre vécu. Au travers des temps collectifs d'auto-support, les personnes se partagent des savoirs pratiques (gestion des risques, négociation, mesures de protection), des connaissances des dispositifs institutionnels et non institutionnels, ainsi que des stratégies d'adaptation face aux situations de stigmatisation, de précarité et de d'isolement.

Favoriser l'auto-support tend à s'extraire d'une posture où le savoir est exclusivement détenu par les professionnels et à reconnaître la légitimité des savoirs issus de l'expérience. Cela réduit l'asymétrie entre professionnels et personnes accompagnées, favorise une dynamique de co-construction et ainsi redonne du pouvoir d'agir aux personnes concernées. Echanger entre pairs permet de sortir de l'isolement et de reconstruire une estime de soi collective. Par ailleurs, cela permet une meilleure diffusion de l'information, les pair.es jouant un rôle clé de relais.



- **Art-thérapie :**

81 séances d'art-thérapie en individuel

10 personnes bénéficiaires dont 4 hommes, 7 femmes dont 3 mineures

Quelques éléments :

- Des suivis de séances plus difficiles avec deux jeunes.
- Le deuxième cycle a duré dans le temps face à un engagement variant et une période difficile pour l'équipe (mouvements en interne, dépôt des PSP et incertitude face à la commission...).
- La grande précarité des personnes rend parfois difficile l'implication dans une démarche de soins.
- Toujours des résultats positifs, particulièrement sur le renforcement de la considération de soi, l'investissement ou le réinvestissement dans un parcours de soins de la part de certain.es patient.es et la diminution de symptômes liés au psycho-traumatisme.

- Effet positif de l'exposition dans la salle des œuvres réalisées en séances : beaucoup de personnes souhaitent montrer ce qu'elles ont fait à d'autres et d'autres se reconnaissent dans les œuvres. Il y a là un levier thérapeutique en termes de soutien social et d'affirmation de soi.
- Interrogation sur le possible développement de séances à destination de mère-enfants autour de la relation (pertinence de proposer un cycle avec des séances en binôme et un accompagnement avec l'enfant en individuel et avec la mère en individuel ?)

Objectifs thérapeutiques travaillés :

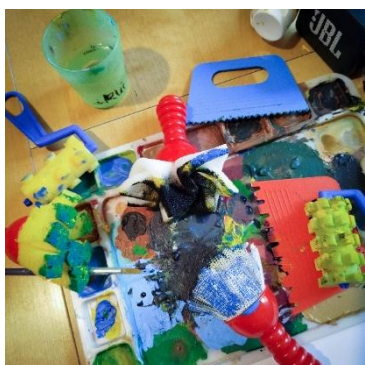
- Renforcer l'amour de soi
- Favoriser la régulation émotionnelle
- Diminuer les angoisses, retrouver de la fierté
- Diminuer les idées noires et stimuler le plaisir esthétique et l'élan
- Faciliter l'expression d'émotions
- Favoriser l'intégration des souvenirs traumatiques en souvenirs autobiographiques.
- Renforcer l'affirmation de soi.

Ce qu'ils et elles en disent :

« Ça m'a fait du bien. Quand je viens ici, le stress s'en va. Chanter et dessiner, ça me fait du bien, ça maintient en mouvement. Je me sens à l'aise, la tête est tranquille. »

« Coline m'avait proposé l'art-thérapie car elle voyait bien que j'avais besoin d'exprimer des choses dans ma tête et ça m'a permis de laisser de la place à autre chose dans mon cerveau. Imaginer une peinture, c'est sortir des choses négatives et se retrouver dans la nature, avec les oiseaux que l'on veut dessiner, cet exercice est déjà thérapeutique. Dessiner un bout de ma vie, une image, ça m'a permis de le revivre mais à distance, ça me touche moins qu'avant. »

« Je ne m'attendais pas à ça, à ce que ce soit si beau. Quand je regarde le tableau que j'ai fait, je vois que je suis toujours utile. Avant, je pensais que tout allait s'écrouler, que ça n'allait pas aller. Je sens que ça m'a fait du bien. Un peu comme avec les groupes, je me sens soutenu. Ça m'a redonné du courage pour reprendre mes activités de bénévoles. Si je pouvais continuer, j'aimerais dessiner mon parcours, les images que j'ai dans la tête, pour les partager aux autres. »



Section 3 : Aller vers

Démarche d'aller vers

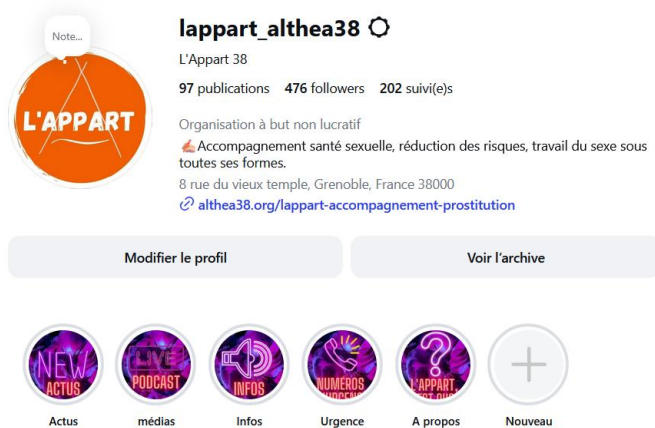
La démarche d'aller vers est une approche proactive où nous allons directement à la rencontre des personnes concernées. Ces dernières étant éloignées des services sociaux et faisant face à des situations de précarité et de vulnérabilité, l'objectif de cette démarche vise à tisser et à maintenir un lien de confiance, à favoriser l'accès aux droits et aux soins, en s'inscrivant dans une posture de réduction des risques. Elle représente un outil fondamental de justice sociale et sanitaire, défendant l'accessibilité des soins pour toutes et tous, le respect de la dignité et luttant contre le non-recours.

Maraudes physiques et numériques

- En 2025, 35 maraudes de rue de jour et de nuit ont été réalisées et 115 personnes rencontrées. Cette action d'aller vers s'inscrit dans une démarche partenariale, en lien avec les associations du Planning Familial et d'AIDES afin de répondre aux besoins sanitaires et sociaux.

Les objectifs sont multiples :

- Aller vers les personnes éloignées du soin : méfiance vis-à-vis des institutions, expériences de discriminations et stigmatisations, barrières administratives ou linguistiques... La maraude permet d'aller à leur rencontre dans leur environnement.
 - Répondre aux besoins de santé immédiats : évaluation, repérage de situations urgentes et de violences, dépistage d'infections sexuellement transmissibles, matériel de réduction des risques...
 - Tisser et maintenir un lien de confiance en respectant le rythme de la personne, en adoptant une posture de non jugement et en reconnaissant leur parole et leur expérience de vie.
 - Favoriser l'accès aux droits et aux soins : information sur les droits à la santé, orientation vers des structures adaptés en proposant la prise de rendez-vous et l'accompagnement si besoin.
 - S'inscrire dans une approche globale de la santé, étant « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Nous questionnons la santé physique, mentale, les conditions de vie, l'isolement, les violences...
 - S'inscrire dans une démarche de réduction des risques sexuels, liés à l'usage de drogues : prévention, information, distribution de matériel.
- En 2025, 44 maraudes numériques ont été réalisées et 465 personnes contactées. L'aller vers numérique est aujourd'hui indispensable car le travail du sexe s'invisibilise, en se déployant en ligne. Beaucoup de personnes ne sont pas présentes dans l'espace public mais exercent via des plateformes numériques, messageries et réseaux sociaux. Sans maraude numérique, une partie importante du public serait exclue de cette démarche d'aller vers. Au travers de cette action, nous nous adaptons aux pratiques numériques du public. Celle-ci permet une première prise de contact à distance, moins engageante. Nous envoyons un message afin que le service et ses missions soient identifiés, en transmettant le lien vers le compte Instagram du service afin de légitimer notre démarche. Au-delà des objectifs cités précédemment, nous nous inscrivons dans une démarche de réduction des risques numériques.



Permanences hors les murs :

Notre démarche d'aller vers s'est également incarnée au travers de la mise en place de permanences hors les murs à la Maison des Femmes et au Local des Femmes.

Le travail du sexe, la prostitution, l'exploitation sexuelle exposent à des violences, discriminations et stigmatisations. Libérer une parole est difficile et nécessite pour les professionnels de travailler sur leurs propres représentations. Afin de tenter de lever les freins et de favoriser un espace de parole, nous avons réalisé des permanences à la Maison des femmes durant un semestre, en alternance avec l'Amicale du Nid, de janvier à juillet 2025 ; puis au Local des Femmes depuis septembre 2025.

En effet, notre service peut accueillir en transversalité des femmes exposées au continuum de violences et qui présentent de multiples vulnérabilités.

Ce qui souligne l'importance d'avoir une approche intersectionnelle des inégalités vécues.

Section 4 : Prévention et sensibilisation

Le service se veut un lieu ressource pour l'ensemble du réseau partenarial : présentation du sensibilisation, éclairage quant à une situation, co-accompagnement...

En 2025, les actions de sensibilisation se sont centrées en premier lieu sur la thématique de l'exploitation sexuelle des mineur.es (voir partie action jeunes) pour le Département de l'Isère.

En second lieu, elles se sont inscrites dans **l'axe sensibilisation du projet AGRASC** (agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués), pour lequel nous avons obtenu un financement, à l'échelle de l'ensemble de la **région Auvergne Rhône Alpes**. Ces actions sont portées par les déléguées départementales aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

Le projet avait vocation à renforcer la formation et la sensibilisation des professionnels quant au système prostitutionnel sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes dans l'objectif de lutter contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Les actions menées ont formé des professionnels éducatifs, sociaux, sanitaires et judiciaires, en leur apporter des clefs de compréhension quant au système prostitutionnel. Aussi, cela permettait de favoriser une meilleure identification des publics et ainsi une meilleure prise en charge et orientation vers les dispositifs d'accompagnement et de protection.

La construction de l'action de formation ou de sensibilisation s'est réalisée en lien avec chaque Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de son territoire. Dans un premier temps, nous avons identifié les besoins et les attentes des professionnels afin de construire en interne le contenu pédagogique et les outils. Des temps d'échanges avec la DDFE ont ainsi permis d'ajuster les conditions d'accueil, d'organisation et de réalisation de l'intervention. La sollicitation de partenaires a pu apparaître pertinente pour impulser une dynamique sur certains territoires. La volonté était de se saisir des acteurs locaux pour impulser ou réengager un travail sur ce sujet. Un temps d'évaluation a permis par la suite de réaliser un bilan de l'intervention et d'envisager des perspectives.

Section 5 : Action jeunes



Grâce au soutien du Département de l'Isère, le service pérennise son intervention sur le sujet de l'exploitation sexuelle auprès des jeunes, des familles et des professionnels.

1. Les objectifs du projet

L'action du service s'articule autour de plusieurs axes principaux visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des mineur.es et jeunes majeur.es :

- **Accompagnement individuel :**
 - Suivi des mineur.es ou jeunes majeur.es engagé.es dans des conduites sexuelles à risques ou prostitutionnelles ;
 - Accès facilité aux soins, notamment en santé sexuelle et en prise en charge du psycho-trauma.
- **Sensibilisation et prévention :**
 - Actions collectives à destination des jeunes, des familles, des professionnels et du grand public ;
 - Travail de prévention dans les établissements scolaires, universitaires, les services jeunesse et les structures de la protection de l'enfance.
- **Ressource territoriale :**
 - Soutien et appui aux familles et professionnels confrontés à ces situations ;
 - Intervention dans les instances de coordination territoriale.
- **Investissement du numérique :**
 - Déploiement d'actions d'aller-vers via les plateformes numériques, réseaux sociaux et messageries ;
 - Maintien du lien avec les jeunes via Instagram et Snapchat.
- **Contribution stratégique :**
 - Participation à l'élaboration d'une stratégie territoriale de lutte contre la prostitution des mineurs.

2. Publics accompagnés

Le respect de la temporalité des mineurs concernés a été l'un de nos premiers constats. En effet, l'étude des facteurs de risques souligne la vulnérabilité du public (violences sexuelles, carences affectives, parcours de ruptures, addictions, harcèlement, précarité) où la mésestime de soi rime avec la perte de confiance en l'adulte qui a manqué de protection. Ainsi, le tissage d'une relation de confiance nécessite du temps et de résister aux attaques pour vérifier si le lien résiste. Par notre démarche de libre-adhésion, nous travaillons à ce que le mineur adhère librement, en dépit souvent absence de demande. En effet, les mineurs concernés tiennent souvent un discours de revendication, ne se reconnaissant pas comme victimes et n'identifient pas les proxénètes qui les exploitent comme tel. Ce travail de déconstruction s'inscrit dans le temps.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont multiples et tendent avant tout à lutter contre l'exploitation sexuelle des mineur.es :

* Accompagner les jeunes inscrits dans des conduites sexuelles à risque et prostitutionnelles en soutenant un travail de déconstruction et l'amorce d'un processus de reconstruction, en leur proposant une prise en charge globale adaptée aux besoins identifiés et aux demandes exprimées.

* Favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques en proposant des prises en charge adaptées au psycho-trauma.

* Soutenir les professionnels et les familles en détresse face à ces situations, qui expriment être isolés, démunis et en demande d'étayage.

Pour l'année 2025, les chiffres sont :

- **Mineur.es et jeunes majeur.es accompagnés** : 35 (dont 34 jeunes femmes et 1 jeune homme)
- **Familles soutenues** : 12
- **Professionnels accompagnés** : 18 situations (hors situations de co-accompagnements)
- **Heures d'astreinte téléphonique** : 904 heures
- **Heures de maraudes numériques** : 104 heures

La sur-représentation des filles et des jeunes femmes exploitées souligne le rapport de domination présent dans notre société entre les hommes et les femmes, d'autant plus que les clients (relevant de la pédocriminalité pour les victimes mineur.es) étant pratiquement exclusivement des hommes. Nous tenons cependant à ne pas nier la présence de garçons exploités sexuellement, ce public étant d'autant plus invisibilisé.

Au regard de cet éclairage, nos actions de prévention ont pour objectif de faire questionner, déconstruire, susciter du débat et de la réflexivité concernant les stéréotypes de genre, l'objectivation et l'hypersexualisation du corps de la femme, les injonctions à la virilité, les violence sexistes et sexuelles ect...

Nous constatons un rajeunissement du public accompagné, à mettre en lien avec des orientations plus précoces, au regard des vulnérabilités et des facteurs de risques du public, s'inscrivant dans une crainte de situation d'exploitation sexuelle. Ces orientations dans une démarche parfois de prévention entrent dans nos missions mais risquent à moyen terme de nous mettre face à nos limites, en termes d'accompagnements individuels.

L'accueil du public est souple : il peut se faire au service ou à l'extérieur. Afin de nous adapter à ce public, nous avons mis en place une astreinte téléphonique de 8h à 20h du lundi au vendredi, afin d'être joignable en fin de journée car nous constatons une plus forte sollicitation. Par ailleurs, nous avons des comptes professionnels sur les réseaux sociaux (Instagram et Snapchat) afin d'être visibles sur les plateformes numériques utilisées par les jeunes, outils de communication incontournables pour favoriser et maintenir le lien. Le lien et l'accompagnement numérique prend une place très importante dans nos accompagnements.

Les prises en charge individuelles s'articulent avec les autres partenaires engagés : Département, foyer éducatif, prévention spécialisée, établissement scolaire...

3. Actions menées

➤ Les objectifs opérationnels sont de :

* Prévenir l'entrée en prostitution au travers d'actions collectives de prévention.

* Favoriser l'identification et la prise en charge des situations de jeunes inscrits dans des conduites sexuelles à risques et prostitutionnelles par la sensibilisation des acteurs de terrain en lien avec le public.

* Renforcer le maillage partenarial entre les acteurs judiciaires, sociaux, sanitaires et éducatifs.

Le **maillage partenarial avec les partenaires judiciaires, éducatifs, sociaux et sanitaires** est la clef de voûte.

Il se constitue avec l'ensemble des membres de la Cellule de suivi et de traitement des mineurs en situation de prostitution :

Au cours de l'année 2025, les actions conduites ont été :

- **Sensibilisation des professionnels :**
14 actions de sensibilisations réalisées (6 réalisées en foyers de la Protection de l'Enfance, 1 à destination des professionnels du Département, 2 à destination des professionnels de l'Education Nationale, 1 auprès des professionnels du CHU, 2 auprès d'étudiants d'Ocellia, 1 à destination du réseau des Promeneurs du Net, 1 émission radio à destination du grand public).
- **Accueil de jour et actions collectives :**
7 accueils de jour et 4 actions collectives en lien avec des étudiants d'Ocellia réalisées.
- **Prévention auprès des jeunes :**
 - **Milieu scolaire :** 10 ateliers – 120 élèves ;
 - **Étudiants (UGA) :** 1 action – 60 étudiants ;
 - **Protection de l'enfance (ASE/foyers) :** 14 actions – 80 jeunes ;
- **Aller-vers / Numérique :**
 - 104 heures de maraudes numériques sur réalisées sur les sites d'escorting, tchats et réseaux sociaux ;
 - Engagement dans le réseau des Promeneurs du net ;
 - Lien maintenu via Instagram et Snapchat.
- **Participation aux instances :**
 - **Cellule de traitement des situations :** Participation à 6 cellules sur l'agglomération grenobloise.

4. Constats et enseignements

- **Une implantation progressive mais désormais reconnue**

L'identification du service par les partenaires a nécessité du temps, de la régularité et de l'humilité. Ce travail de terrain a porté ses fruits : meilleure visibilité, augmentation des sollicitations et par ricochet augmentation des accompagnements. Certains acteurs de première ligne, tels les urgences pédiatriques, l'Aide Sociale à l'Enfance, les professionnels de l'Education Nationale nous sollicitent fortement.

- **L'importance du repérage professionnel**

La sensibilisation des professionnels a permis un meilleur repérage des situations, malgré l'invisibilisation croissante liée à la banalisation et à la numérisation des pratiques prostitutionnelles. L'outillage et l'accompagnement de ces professionnels est un levier majeur pour améliorer la prise en charge des jeunes.

- **Des accompagnements souples et résilients**

Le lien avec les jeunes se tisse dans le temps et repose sur une adhésion du jeune. L'usage des réseaux sociaux, la souplesse des modalités de rencontre (hors les murs, pas de contractualisation formelle), le maintien du lien et la continuité de l'accompagnement malgré les changements de lieu de vie permettent un accompagnement adapté à leurs réalités et ruptures fréquentes.

- **De fortes vulnérabilités**

Nous tenons à rappeler l'extrême vulnérabilité des jeunes que nous accompagnons qui présentent des parcours de ruptures, de violences et de défaut de protection. Violences sexuelles, carences affectives, conduites addictives, harcèlement et cyber harcèlement, stigmatisations, isolement, précarité, emprise... sont autant de facteurs de risque sur lesquels s'appuient les proxénètes qui les exploitent.

- **La prise en charge du psycho-trauma**

En 2025, l'équipe a été formée par le Cercle des Compétences au psycho-trauma et à la prise en charge des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles. Cette montée en compétences est venue renforcer la sensibilisation des professionnels et des familles au psycho-trauma afin d'apporter des clefs de compréhension sur les mécanismes à l'œuvre dans l'objectif de lutter contre la reproduction des violences et stigmatisations sur les victimes. Dans le même objectif, nous nous inscrivons dans une

démarche de psycho-éducation auprès des jeunes accompagnés en favorisant l'accès aux soins et à des prises en charge adaptées.

- **La suspension des temps collectifs au sein du service**

L'une des perspectives en fin d'année 2024 était la mise en place d'actions collectives au sein du service auprès des jeunes que nous accompagnons. Force est de constater qu'il a été difficile de les mobiliser au travers du collectif, étant plus dans une demande d'accompagnement individuel. Nous avons également identifié que ces espaces collectifs pouvaient engendrer un phénomène d'entraînement et avons pris la décision de les suspendre, dans une volonté de protection du public accueilli.

- **La centralité du partenariat**

Le partage d'information, l'interconnaissance, et la coordination interprofessionnelle sont essentiels pour affronter la complexité des parcours et éviter l'épuisement des équipes. Le maillage partenarial avec le Parquet, la Police et la Gendarmerie ont conduit à des orientations réciproques, à une augmentation des dépôts de plainte.

- **Un espace de parole sécurisé**

L'écoute active, sans jugement, la souplesse du cadre, la libre-adhésion et l'énoncé de nos missions permettent la libération progressive de la parole. La continuité du lien malgré les ruptures et le respect de la temporalité du jeune favorisent l'émergence d'un lien de confiance.

En perspective, nous souhaiterions continuer de travailler autour des objectifs définis sur l'année 2025, tout essayant de :

- Développer nos compétences numériques afin d'adapter nos pratiques et outils professionnels.
- Poursuivre et intensifier les actions de prévention en établissements scolaires, services jeunesse et structures de protection de l'enfance.
- Poursuivre la démarche de sensibilisation des professionnels afin d'améliorer le repérage et la prise en charge de ce public.
- Renforcer notre présence sur l'UGA afin de gagner en visibilité auprès du public étudiant.
- Développer nos actions à destination du mineur.es non accompagnée.es, public fortement exposé au risque d'exploitation sexuelle durant le parcours migratoire et dans le pays d'accueil.
- Proposer des ateliers d'art-thérapie aux jeunes accompagnés afin de favoriser l'accès aux soins.
- Poursuivre notre démarche de formation en interne autour du psycho-trauma.
- Participer collectivement à une réflexion autour de nouvelles formes de prise en charge adaptées à ces publics (accueils sécurisants dans le Département ou répondant à un besoin d'éloignement géographique).

Section 6 : Des actions ponctuelles qui jalonnent la vie du service

A- Formation psycho-trauma : un outillage supplémentaire au bénéfice des personnes accompagnées.

Le service a eu l'opportunité de participer à une sensibilisation « à la psycho-traumatologie centrée compétences, la clinique de l'exil, les violences et traumatismes sexuels » délivrée sur trois jours par le cercle des compétences et plus particulièrement Laetitia Schoutheete et Laurence DOLO que nous remercions encore chaleureusement.

Cette formation fut un temps fort qui a eu impact important sur les pratiques de l'équipe, d'un côté en venant légitimer celle déjà existantes, de l'autre en nous amenant à les développer via la transmission d'outils accessibles à toutes et tous.

En temps individuel et collectif, nous avons intégré des pratiques transmises destinées à limiter les symptômes inhérents au psycho-traumatisme (exercice d'ancrage, de visualisation...) dans l'idée que les personnes puissent les remobiliser au besoin.

B- Ancrage et développement de partenariats permettant des orientations à vocation thérapeutique ou non thérapeutique :

Les orientations vers des espaces extérieurs au service font partie intégrante des différents outils que nous utilisons pour mener à bien nos missions. Les espaces thérapeutiques sont globalement saturés, et nous constatons que certaines activités n'ayant initialement pas d'objectif thérapeutique en soi peuvent tout de même avoir des vertus thérapeutiques.

Nous nous appuyons donc sur différents partenariats, pour être en mesure de proposer une palette large d'actions dans l'objectif d'amener chaque personne qui le souhaite vers des espaces qui peuvent leur correspondre, et à terme, vers le mieux-être.

Sous ce prisme, nous orientons nombre de personnes sur des actions proposées par : Le caméléon, La banque alimentaire, Les big bang ballers, Le Basket club la tronche-Meylan, Le pacifiques, la direction de l'éducation de la jeunesse et du sport, Si la danse, L'atelier faille, La cinémathèque de Grenoble, La belle électrique...

Focus sur le Caméléon, structure de soutien individuel et collectif d'accompagnement psychologique, psycho-corporel et psychosocial.

Le Caméléon continue d'être une association avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration. Destiné aux personnes exilées et en souffrance psychologique (quel que soit leur statut, leur pays d'origine, leur appartenance et les raisons de leur exil), ses valeurs ainsi que les actions qu'elle porte font écho au travail de l'APPART. Nous continuons donc d'orienter un nombre conséquent de personnes accompagnées, notamment sur leur dispositif de soutien collectif : le groupe à médiation artistique, psychocorporel, mères en exil, l'atelier voix et chants, les ateliers d'écritures.



Focus sur les ateliers danse à la barre verticale,

Deux ateliers à destination des femmes et minorités de genre ont pu être organisés par le service de L'Appart grâce à l'implication d'une prof engagée : Julia !

Un premier temps à destination d'un groupe jeune a eu lieu le 29.04.2025, un deuxième à destination d'un groupe adulte le 15.07.2025.

Ces ateliers à la fois sportifs, acrobatiques et artistiques ont été plébiscités par l'ensemble des personnes qui ont pu y participer et ont fait part de leur souhait de reconduction !



C- Développement d'actions en lien avec les journées internationales

L'équipe de L'Appart continue de se mobiliser à l'occasion de journées internationales, dont les thématiques sont en lien direct avec les missions du service. C'est l'occasion de visibiliser, des enjeux ou des thèmes spécifiques, de sensibiliser, transmettre de l'information.

En fonction des opportunités qui s'offrent à nous, des disponibilités des différentes, différents membre de l'équipe, nous pouvons être amené à : communiquer via Instagram, réaliser des animations en lien avec la thématique de la journée internationale sur des temps de permanence et/ou de petit-déjeuner, nous mobiliser pour des actions plus concrètes, comme :

Le 8 mars 2025 : Journée internationale des droits des femmes et des minorités de genre.

L'équipe a participé à une soirée musicale de soutien au RESF et à SOS Méditerranée à la Bobine dans l'objectif de visibiliser les femmes migrantes accueillies à L'Appart. Ce temps nous a permis de réaliser une action de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques sur le sujet du travail du sexe, de la prostitution, de la TEH et du proxénétisme.

Pour l'occasion, un travail de recueil des paroles des personnes concernées a été organisé lors de temps de permanence et de petit-déjeuner autour de deux interrogations « fil rouge » :

- Pour toi, c'est quoi être une femme en parcours de migratoire ?
- Quel lien fais-tu entre ta condition de femme exilée et le travail du sexe ?

Nous avons pu faire de ces témoignages un livret qui fut distribué pour l'occasion !



Le 25 novembre 2025 : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Contacté par les « Noises », un groupe amateur de chants polyphoniques féministes basé à Grenoble, nous avons organisé deux temps dans l'objectif de réaliser une action de sensibilisation, de prévention en lien avec les violences faites aux femmes :

- Un temps d'accueil, d'échange, d'échauffement puis de transmission de la chanson « Mille voix ».
- Un temps concert où été également transmis des informations en lien avec cette journée (vidéos, affiches, flyer...).

Encore merci aux Noises pour leur engagement bénévole !



Le 17 décembre 2025 : Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux travailleuses et travailleur du sexe.

Pour la troisième année, en lien avec l'UGA et plus particulièrement les étudiant.es relais santé et égalité (ERS et ERE), un nouveau « porteur de paroles » a été organisé.

L'idée de ce dispositif est de rendre collectif une question souvent renvoyée aux individus autour d'un thème qui fait société. Cette année, la question était :

« Travail du sexe, d'où vient la violence ? »

Nous avons pris nos quartiers devant la bibliothèque Joseph Fourier le 10 décembre 2025 et commencé l'action. De nombreuses personnes se sont prêtées au jeu, nous avons récolté plus d'une soixantaine de réponses manuscrites pour plus d'une centaine de participants ; concernées ou non par le travail du sexe, avec des avis divergents sur la question.

Ce dernier porteur de parole a été également l'occasion de travailler avec les ERS et les ERE, la question de la valorisation des paroles recueillies lors des trois actions menées à l'UGA.

Une affiche et un livret par porteur de parole ont été réalisés dans l'objectif de continuer à visibiliser la diversité de regards et de témoignages des personnes interrogées, le service de l'APPART, continuer à sensibiliser autour de la question du travail du sexe, de la prostitution, de la TEH et du proxénétisme.



2025

2024

2022

D- Continuité du développement d'actions en lien avec le Pôle Culture et Bien-Etre (PCBE)

Levier de transversalité entre les deux services de l'association, le pôle culture et bien être continue de proposer moult actions dont se saisissent grandement les personnes accompagnées par L'Appart.

Les partenariats tissés dans le cadre de ce pôle nourrissent les actions proposées à L'Appart et vice-versa. En témoigne le projet mené avec la chanteuse Souad ASLA en partenariat avec le théâtre Sainte-Marie d'en bas et son Centre international des musiques nomades, à l'occasion du festival des Détours de Babel.

Ce projet à destination des femmes accueillies et accompagnées par L'Appart et Oasis38 à fait plusieurs invitations aux personnes ayant manifesté leur intérêt :

- Participer à 4 ateliers animés par Souad Asla de février à juillet 2025,
- Assister à son concert à l'heure Bleue le 4 avril 2025,
- Monter sur scène, en participant à son concert du 28 août 2025 (et pour cela, participer à 3 ateliers supplémentaires de préparation).



À l'occasion de ces différents temps, du mois de février à celui d'août, les femmes participantes ont pu se rassembler, partager leur expérience, échanger autour de questions en lien avec l'identité, la culture, se soutenir, découvrir, faire groupe, prendre confiance en elle, et tout cela, en partageant des chansons.

En tout, 17 femmes ont été inscrites dans ce projet, en moyenne, elles étaient 9 par atelier, 8 participantes étaient présentes lors du concert du 4 avril et deux d'entre elles ont eu la possibilité de monter sur scène lors de leur participation au concert du 28 août, soutenue par plusieurs personnes également en lien avec le service, ayant, ou non participé au projet !

